

ICI COMMENCE LE TRAITÉ DE PÉRÉGRINUS POUR L'ANTIQUITÉ ET L'UNIVERSALITÉ DE LA FOI CATHOLIQUE CONTRE LES NOUVEAUTÉS PROFANES DE TOUTES LES HÉRÉSIES

I. 1. Sur la parole et à l'invitation de l'Écriture qui dit : *Interroge tes pères, et ils te répondront; tes anciens et ils t'informeront*, et encore : *Prête l'oreille aux paroles des sages*, et encore : *Mon fils, n'oublie pas mes discours, et que ton cœur garde mes paroles*, il me semble, à moi, Pérégrinus, le plus petit de tous les serviteurs de Dieu, que ce ne serait pas une tâche de peu d'utilité si, avec l'aide du Seigneur, tout ce que j'ai reçu des saints pères, je le consignais par écrit : tout cela serait, en tout cas, extrêmement utile pour ma propre faiblesse, puisque j'aurais ainsi sous la main de quoi réparer instantanément, grâce à un texte suivi, les défaillances de ma mémoire.

2. Ce qui m'engage à ce travail, ce n'est pas seulement le fruit qu'il produira, mais c'est aussi la prise en compte du temps et la facilité que m'apporte le lieu.

3. Le temps, d'abord : dès lors que par lui est arraché tout ce qui est humain, nous devons, en retour, lui arracher quelque chose qui nous profite pour la vie éternelle; surtout au moment où *la redoutable perspective du jugement* divin qui s'approche nous demande instamment de nous appliquer davantage à l'étude de notre religion, et où la subtilité trompeuse de nouveaux hérétiques réclame de nous tant de soin et d'attention.

4. Le lieu, ensuite, puisque, en effet, loin de l'affluence des villes et de leurs foules, nous habitons un petit domaine à l'écart, et là, une cellule de monastère où, sans la moindre distraction, on peut mettre en pratique ce qu'on chante dans le psaume : *Demeurez en repos et voyez que je suis le Seigneur*.

5. Enfin, le genre de vie que nous nous avons adopté s'accorde à ce dessein, puisque, longtemps roulé dans les tourbillons divers et sinistres de la vie séculière, nous sommes enfin venu, sous l'inspiration du Christ, nous cacher au port de la religion, toujours le plus sûr pour tous : ainsi là, une fois abandonnés les souffles de la vanité et de l'orgueil, apaisant Dieu par le sacrifice de l'humilité chrétienne, nous pourrions éviter non seulement les naufrages de la vie présente, mais aussi les flammes du siècle à venir.

6. Alors maintenant, au nom du Seigneur qui me presse, je vais entreprendre de transcrire ce qui a été transmis par nos ancêtres et déposé auprès de nous, avec la fidélité d'un simple rapporteur plutôt qu'avec l'initiative d'un auteur, en respectant cependant la règle suivante : ne pas exposer tout, mais seulement l'essentiel, et cela dans un style sans ornement ni recherche, tout uni et familier, de façon que la plupart des points semblent indiqués plutôt que développés.

7. Qu'écrivent avec abondance et raffinement ceux qui sont amenés à ce travail par la confiance qu'ils ont en leur talent ou en raison de leur charge. Quant à moi, afin de suppléer à mes souvenirs ou plutôt à mes oublis, il me suffira d'avoir rédigé pour moi-même ce *Commonitorium*, que je m'efforcerai toutefois, en méditant à nouveau sur ce que je sais, de corriger et de compléter peu à peu chaque jour, avec l'aide de Dieu.

8. Et si j'ai donné cet avertissement c'est pour que, au cas où l'ouvrage viendrait à m'échapper et à tomber entre les

II. 1. Souvent donc, quand j'enquêtai, avec beaucoup d'application et la plus grande attention, auprès de nombreux personnages éminents par leur sainteté et leur savoir, pour savoir comment je pourrais, par une méthode sûre, générale pour ainsi dire, et constante, discerner la vérité de la foi catholique d'avec les mensonges de la perversité hérétique, de tous j'ai reçu à peu près cette réponse d'après laquelle, si moi ou tout autre, voulait prendre sur le fait les sophismes des hérétiques, éviter de tomber dans leurs pièges, et demeurer dans une foi saine, en restant sain et

sans atteinte, il fallait, avec l'aide de Dieu, abriter cette foi derrière un double rempart : d'abord l'autorité de la loi divine, ensuite la tradition de l'Église catholique.

2. Quelqu'un demandera peut-être ici : «Puisque le Canon des Écritures est parfait et qu'il se suffit amplement et surabondamment pour tous les cas, quel besoin y a-t-il d'y joindre l'autorité de l'interprétation de l'Église ?»

3. C'est évidemment que l'Écriture sacrée, en raison simplement de sa profondeur, tous ne l'entendent pas dans un seul et même sens : les mêmes énoncés sont interprétés par l'un d'une façon, par l'autre d'une autre, si bien qu'on a un peu l'impression qu'autant il y a de commentateurs, autant il est possible de découvrir d'opinions. Novatien l'explique d'une façon, Sabellius d'une autre façon; Donat d'une autre encore; Arius, Eunomius, Macédonius ont leur opinion; Photin, Apollinaire, Priscillien ont la leur; la leur encore Jovinien, Pélage, Célestius; la sienne enfin Nestorius.

4. Et c'est pourquoi il est bien nécessaire, en présence du si grand nombre de replis d'une erreur aux formes si diverses, que la ligne de l'interprétation des livres prophétiques et apostoliques soit dirigée conformément à la règle du sens ecclésiastique et catholique.

5. Et, dans l'Église catholique elle-même, il faut veiller soigneusement à s'en tenir à ce qui a été cru partout, et toujours, et par tous; car c'est cela qui est véritablement et proprement catholique, comme le montrent la force et l'étymologie du mot lui-même, qui enveloppe l'universalité des choses.

6. Et il en sera finalement ainsi, si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement général. Nous suivons l'universalité, si nous confessons comme uniquement vraie la foi que confesse l'Église entière répandue par tout l'univers; l'antiquité, si nous ne nous écartons en aucun point des sentiments manifestement partagés par nos saints aïeux et par nos pères; le consentement enfin si, dans cette antiquité même, nous adoptons les définitions et les doctrines de tous, ou du moins de presque tous les évêques et les docteurs.

III. 1. - Que fera donc le chrétien catholique, si quelque parcelle de l'Église vient à se détacher de la communion de la foi universelle ? - Quel autre parti prendre, sinon de préférer, au membre gangrené et corrompu, la santé du corps tout entier ?

2. Et encore, si quelque contagion nouvelle s'efforce d'empoisonner, non plus seulement une petite partie de l'Église, mais l'Église tout entière à la fois ? - Dans ce cas aussi, son grand souci sera de s'attacher à l'antiquité, qui, évidemment, ne peut plus être séduite par une nouveauté mensongère, quelle qu'elle soit.

3. - Et si, dans l'antiquité même, une erreur se rencontre, qui soit celle de deux ou trois hommes, ou d'une ville, ou même d'une province ? - Alors, il aura grand soin de préférer, à la témérité ou à l'ignorance d'un petit nombre, les décrets (s'il en existe) d'un concile universel tenu anciennement de façon universelle.

4. - Et si quelque opinion vient enfin à surgir où ne se trouve rien de ce genre ? - Alors, il s'appliquera à consulter, à interroger, en les confrontant, les opinions des ancêtres, de ceux d'entre eux notamment qui, tout en vivant en des temps et des lieux différents, mais demeurés fermes dans la communion et dans la foi de l'unique Église catholique, y sont devenus des maîtres autorisés; et tout ce qu'il saura avoir été soutenu, écrit et enseigné non pas par un ou deux, mais par tous ensemble, d'un seul et même accord, ouvertement, fréquemment, constamment, un catholique se rendra compte qu'il doit lui-même y adhérer sans hésitation.

IV. 1. Mais, afin que nos affirmations soient plus claires, il faut les illustrer successivement d'exemples et les développer un peu plus abondamment, de peur que, par le goût d'une brièveté excessive, le poids des choses ne soit emporté par la rapidité du discours.

2. Au temps de Donat - de qui viennent les Donatistes -, alors qu'une grande partie de l'Afrique se précipitait dans les déchaînements de son erreur et, oublieuse de son nom, de sa religion, de sa profession de foi, faisait passer la témérité sacrilège d'un seul homme avant l'Église du Christ,

tous ceux qui, vivant en Afrique, après avoir condamné ce schisme profane, s'unirent à l'ensemble des Églises de l'univers, ceux-là furent les seuls qui purent être sauvés dans le sanctuaire de la foi catholique, laissant ainsi à la postérité un admirable exemple montrant comment il convenait désormais, en bonne méthode, que le sain esprit de tous soit préféré à la déraison d'un seul, ou tout au plus de quelques-uns.

3. Et puis, quand le venin de l'Arianisme eut infecté, non plus une faible partie, mais la presque totalité de l'univers, si bien que, presque tous les évêques de langue latine s'étant laissés séduire, les uns par la violence, les autres par la ruse, et qu'une sorte de nuage avait caché aux esprits la véritable route à suivre, alors, tout ce qu'il y avait de vrais disciples et de vrais adorateurs du Christ, préférant la foi antique à une nouvelle hérésie, ne furent pas tachés par la contagion du fléau.

4. Par le péril encouru en ce temps, il a été montré assez, et même trop, quelle quantité de calamités est apportée par l'introduction d'un dogme nouveau. Car ce ne furent pas seulement de petites choses, mais aussi de très grandes qui furent bouleversées : non seulement les alliances, les parentés naturelles, les réseaux d'amitié, les maisonnées, mais encore les villes, les peuples, les provinces, les nations, enfin l'empire romain tout entier, furent agités et ébranlés jusque dans leurs fondements.

5. Lorsque cette nouveauté profane de l'Arianisme, comme une Bellone ou une Furie, eut conquis l'empereur tout le premier, puis courbé sous le joug des lois nouvelles toutes les autorités du palais, elle ne cessa plus dès lors de troubler tout et de nuire à tout, intérêts privés et publics, choses sacrées et profanes : aucun sort particulier au bien et au vrai, mais, tous ceux qu'il lui plaisait, elle les frappait comme d'en haut.

6. L'on vit alors des épouses déshonorées, des veuves privées de leur voile, des vierges profanées, des monastères démolis, des clercs dispersés, des lévites frappés, des prêtres envoyés en exil; les prisons, les cachots, les mines regorgèrent de saints personnages, dont la plupart, comme les villes leur étaient interdites, chassés et bannis, se consumèrent au milieu des déserts, des cavernes, des bêtes féroces et des rochers, accablés, exténués, décomposés par la nudité, la faim et la soif.

7. Et pour tous ces maux y eut-il une autre cause, sinon celle-ci : toutes les fois qu'à la place d'un dogme venu de Dieu, on met des superstitions purement humaines, on ruine par de criminelles nouveautés une antiquité bien assise, on viole l'enseignement des âges antérieurs, on déchire les décisions des Pères, on anéantit les définitions des ancêtres, alors la curiosité profane, passionnée de nouveautés, refuse de se contenir dans les chastes limites d'une antiquité sainte et incorruptible.

V. 1. Mais peut-être est-ce par haine de la nouveauté et amour de la tradition que nous inventons tout cela ? – Si quelqu'un le croit, qu'il s'en rapporte du moins au bienheureux Ambroise qui, au second livre de l'ouvrage adressé à l'empereur Gratien, déplorant lui aussi le malheur des temps, dit : «Ô Dieu tout-puissant, nous avons assez expié par notre ruine et notre sang le meurtre des confesseurs, l'exil des prêtres, et le sacrilège de pareille impiété. Il est devenu assez clair que ceux qui ont violé la foi ne peuvent être en sûreté.»

2. Et, au troisième livre du même ouvrage : «Conservons donc, dit-il, les préceptes des ancêtres, et ne violons pas, rendus audacieux par la témérité de l'ignorance, les sceaux héréditaires. Ce livre prophétique et scellé, ni les anciens, ni les puissances, ni les anges, ni les archanges n'ont osé l'ouvrir : au Christ seul a été réservée la prérogative de l'expliquer. Ce livre sacerdotal, qui d'entre nous oserait en briser le sceau qui a été scellé par les confesseurs et consacré par le martyr de tant de gens ? Ceux qui ont été contraints d'en rompre le sceau l'ont ensuite scellé, après avoir condamné la fraude; ceux qui n'ont pas osé lui faire violence sont devenus confesseurs et martyrs. Comment pourrions-nous renier la foi de ceux dont nous célébrons la victoire ?»

3. Oui, dis- je, nous les célébrons, ô vénérable Ambroise, et, en les louant, nous les admirons ! Qui serait assez fou pour ne point souhaiter suivre jusqu'au bout (même s'il ne peut les rejoindre) ceux qu'aucune violence n'a détournés de défendre la foi des aïeux, ni les menaces, ni les

séductions, ni la vie, ni la mort, ni le palais, ni les courtisans, ni l'empereur, ni l'empire, ni les hommes, ni les démons ?

4. Ceux, dis-je, que, à cause de leur ténacité pour l'ancienne foi, Dieu a jugé dignes d'une si grande récompense que, par eux, il a relevé les Églises abattues, vivifié les populations spirituellement éteintes, il a replacé sur le front des prêtres les couronnes qui en étaient tombées, et, s'agissant des écrits ou, pour mieux dire, des barbouillages abominables de l'impiété nouvelle, les a effacés par la source jaillit du ciel grâce aux larmes des évêques fidèles; il a rappelé enfin l'univers presque entier, – encore ébranlé par l'ouragan furieux de cette hérésie soudaine –, de la perfidie nouvelle à l'antique foi, de la folie d'une nouveauté déraisonnable à l'antique santé, de l'aveuglement de la nouveauté à l'antique lumière.

5. Mais dans cette puissance pour ainsi dire divine des confesseurs, ce qu'il nous faut surtout admirer, c'est que, dans ces circonstances, au sein de l'Église ancienne, a été prise par eux la défense non d'une fraction quelconque, mais de l'universalité.

6. Il eût été sacrilège que tant de pareils hommes soutiennent avec pareil déploiement d'efforts les conjectures flottantes et contradictoires d'un homme ou deux, ou combattent pour la conspiration téméraire de quelque minuscule province; en fait, en s'attachant aux décrets et définitions de tous les évêques de la sainte Église, héritiers de la vérité apostolique et catholique, ils aimèrent mieux se livrer eux-mêmes que de trahir la foi de l'antique universalité.

7. Par là, ils ont mérité de parvenir à un tel degré de gloire qu'on les considère, à très juste titre, non seulement comme des confesseurs, mais comme les princes des confesseurs.

VI. 1. C'est un grand exemple que celui de ces bienheureux, et tout à fait divin, digne aussi d'être repris par tous les vrais catholiques dans une infatigable méditation : en effet, rayonnant, comme le chandelier à sept branches, des sept lumières du saint Esprit, ils ont en effet révélé à la postérité le principe très lumineux grâce auquel, plus tard, dans tous les vains propos des erreurs, l'audace d'une nouveauté profane serait laminée par l'autorité de la sainte antiquité.

2. La méthode à coup sûr, n'est pas nouvelle, puisque ce fut dans l'Église une coutume toujours en vigueur que, plus chacun était religieux, plus rapidement il s'opposait aux inventions nouvelles.

3. Tout est rempli de tels exemples. Pour faire court, nous n'en citerons qu'un seul, emprunté de préférence au siège apostolique, afin que tous voient, plus clairement que le jour, avec quelle vigueur, quelle ardeur, quels efforts, les bienheureux successeurs des bienheureux apôtres, ont défendu l'intégrité de la religion traditionnelle.

4. Jadis Agrippinus, de vénérable mémoire, évêque de Carthage, fut le premier de tous les mortels qui pensa, contrairement au canon divin, contrairement à la règle de l'Église universelle, contrairement à l'opinion de tous ses confrères, contrairement aux usages et aux institutions des aïeux, que l'on devait rebaptiser (les hérétiques). Cette théorie trompeuse apporta tant de mal qu'elle fournit non seulement une procédure sacrilège aux hérétiques, mais en outre à certains catholiques une occasion d'erreur.

5. Comme, de toute part, tous protestaient contre la nouveauté de ce rite et que tous les évêques, en tous pays, résistaient chacun dans la mesure de sa vigueur, le pape Étienne, de bienheureuse mémoire, qui occupait le siège apostolique, y fit opposition, avec tous ses autres collègues il est vrai, mais plus qu'eux néanmoins, car il trouvait normal, je pense, de surpasser tous les autres par le dévouement de sa foi autant qu'il les dominait par l'autorité de sa charge.

6. Alors, dans une lettre qui fut envoyée en Afrique, il prit position en ces termes : «Il ne doit rien y avoir de nouveau, sinon ce qui a été transmis.» Il comprenait, cet homme saint et prudent, que la règle de la piété n'admet pas d'autre attitude que celle-ci : que toutes choses soient scellées pour les fils dans les termes même de la foi selon laquelle elles ont été transmises à leurs pères; que nous ne menions pas la religion où il nous plaît, mais bien plutôt que nous la suivions où elle nous mène; et que le propre de la mesure et de la gravité chrétiennes est, non point de léguer à la postérité ses idées personnelles, mais de conserver ce qui a été reçu des ancêtres.

7. Et quelle fut l'issue de toute cette affaire ? Que pouvait-elle être sinon celle qui est normale et habituelle ? On garda l'antiquité, on repoussa avec mépris la nouveauté.

8. – Mais peut-être alors les patronages firent-ils défaut à cette invention toute récente ? – Bien au contraire. Il y eut à ses côtés tant de vigueur de génie, tant de flots d'éloquence, un si grand nombre de partisans, une si grande similitude avec la vérité, tant d'oracles de la loi divine, mais compris d'une façon tout à fait nouvelle et défectueuse, qu'à mon avis toute cette conspiration semblait indestructible, si ce n'est que, simplement à cause d'un pareil entassement, cette profession d'une foi nouvelle, adoptée, défendue, louée, s'est d'elle-même effondrée.

9. Et quelle fut finalement l'influence de ce concile ou de ce décret africain ? Grâce à Dieu, elle fut nulle, et tout cela, comme un songe, comme une fable, comme une chose vaine, fut aboli, périmé, foulé aux pieds.

10. Et, ô surprenant retour des choses ! les promoteurs de cette opinion sont considérés comme catholiques, mais leurs partisans comme hérétiques; les maîtres sont absous, et les disciples condamnés; ceux qui ont écrit les livres seront *enfants du Royaume*, ceux qui les auront défendus, c'est la géhenne qui les accueillera.

11. Car, qui serait assez fou pour douter que cette lumière de tous les saints évêques et martyrs, le bienheureux Cyprien, ne doive, ainsi que ses autres collègues, régner durant l'éternité avec le Christ ? Mais qui, au contraire, serait assez sacrilège pour nier que les Donatistes et autres fléaux, qui se prévalent pour rebaptiser de l'autorité de ce concile, ne doivent brûler éternellement avec le diable ?

VII. 1. Ce jugement me semble avoir été promulgué de façon divine, en raison surtout de la perfidie de ceux qui, en s'ingéniant à déguiser leur hérésie sous le nom d'un autre, vont bien souvent rechercher des écrits quelque peu emberlificotés de quelques anciens, qui, en raison de leur obscurité, s'adaptent à peu près à leur propre dogme, si bien que, ce je ne sais quoi qu'ils avancent, ils donnent l'impression de n'être ni les seuls, ni les premiers, à le penser.

2. J'estime, quant à moi, que leur perversité est odieuse à un double titre, d'une part, parce qu'ils ne craignent pas de faire boire aux autres le poison de l'hérésie, et d'autre part parce que, d'une main profane, ils dispersent au vent, comme des cendres éteintes, la mémoire d'un homme digne de respect et répandent, en réveillant telle opinion, des choses qu'il fallait laisser ensevelies dans le silence, suivant exactement les traces de leur modèle, Cham, qui, non seulement négligea de couvrir la nudité du vénérable Noé, mais qui la signala aux autres comme un objet de risée.

3. Alors, il mérita un si grand opprobre, pour avoir violé la piété filiale, que ses descendants même furent enchaînés dans la malédiction qui frappa sa faute; complètement différent de ses bienheureux frères, qui ne voulurent ni profaner de leurs regards la nudité d'un père qu'ils devaient respecter, ni en livrer le spectacle à autrui; mais, se détournant, comme il est écrit, ils le couvrirent (ce qui signifie qu'ils n'approuvèrent ni ne mirent au jour la faute du saint homme), et ils furent, pour cela, gratifiés d'une bienheureuse bénédiction jusque dans leurs enfants. Mais revenons à notre sujet.

4. Nous devons donc redouter avec une grande crainte le sacrilège qui consiste à modifier la doctrine et à profaner la religion : ce n'est pas seulement la discipline de la constitution ecclésiastique, c'est aussi le pouvoir de censure de l'autorité apostolique qui nous l'interdit.

5. De fait, tout le monde sait avec quelle force, quelle sévérité, quelle véhémence, le bienheureux apôtre Paul s'emporte contre certains hommes qui, avec une étrange légèreté, *s'étaient écartés trop vite de celui qui les avait appelés à la grâce du Christ, pour passer à un autre Évangile, quoiqu'il n'y en ait point d'autre, qui s'étaient donné en foule des maîtres selon leur convoitise; qui détournaient leurs oreilles de la vérité et se tournaient vers les fables, attirant la condamnation parce qu'ils avaient rendue vaine leur première foi.*

6. Ils s'étaient laissé tromper par ceux dont le même apôtre écrit à ses frères Romains : *Je vous en prie, mes frères, surveillez ceux qui créent des dissensions et des scandales, contrairement à la doctrine que vous avez apprise et détournent-vous d'eux. Les gens de cette espèce ne servent*

point le Christ notre Seigneur, mais leur propre ventre; et par de douces paroles et des bénédictions, ils séduisent les âmes faibles.

7. Ils entrent dans les maisons et traînent captives de faibles femmes chargées de péchés et mues par toutes sortes de désirs, apprenant toujours et n'arrivant jamais à la connaissance de la vérité. Vains en paroles et séducteurs, qui bouleversent toutes les maisons et enseignent ce qu'ils ne devraient pas, pour un gain honteux. Hommes à l'esprit corrompu, que la foi condamne, orgueilleux qui ne savent rien, mais qui languissent sur des questions et des disputes de mots. Ils sont privés de la vérité et ils estiment que la piété est une source de vil profit.

8. Et de plus, oisifs, ils s'habituent à courir les maisons, et ils sont non seulement oisifs, mais verbeux et curieux, et ils disent ce qu'il ne faut pas. Repoussant la bonne conscience, ils ont fait naufrage dans la foi. Leurs profanes et vains discours profitent puissamment à l'impiété, et leur parole s'insinue comme la gangrène.

9. C'est à juste titre qu'il est écrit de ces mêmes hommes Ils ne feront pas d'autres progrès, car leur folie sera connue de tout le monde, comme celle de ces hommes le fut aussi.

VIII. 1. Comme quelques hommes de ce genre parcouraient les provinces et les cités, et, tout en colportant leurs vénales erreurs, étaient parvenus jusqu'aux Galates, et comme, les ayant écoutés, les Galates, frappés d'une sorte de nausée de la vérité, avaient rejeté la manne de la doctrine apostolique et catholique, et s'étaient laissés charmer par les méprisables nouveautés de l'hérésie; alors l'autorité de la puissance apostolique se manifesta en décrétant, avec la plus grande sévérité : *Même si nous-même ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous ne vous avons évangélisés, qu'il soit anathème !*

2. Pourquoi dit-il, *même si nous-même ? Pourquoi pas même si moi ... ?* C'est qu'il veut dire : lors même que Pierre, lors même qu'André, lors même que Jean, lors même enfin que tout le chœur des apôtres *vous évangéliserait autrement que nous ne vous avons évangélisés, qu'il soit anathème !* Rigueur qui fait trembler ! pour confirmer l'attachement à la foi première, il ne s'est pas épargné lui-même, ni ses collègues dans l'apostolat !

3. C'est encore trop peu. *Même si un ange du ciel*, dit-il, *vous évangélise autrement que nous ne vous avons évangélisés, qu'il soit anathème !* Il ne lui a pas suffi, pour la défense de *la foi transmise une fois pour toutes*, de mentionner la nature de l'humaine condition, sans y joindre aussi l'éminente nature angélique. *Même si nous-même*, dit-il, *ou un ange du ciel ...* Non que les saints anges du ciel puissent encore pécher; mais il veut dire : s'il arrivait même ce qui ne peut arriver, quel que soit celui qui tente de modifier la foi transmise une fois pour toutes, qu'il soit anathème !

4. – Mais ces paroles, peut-être ne les a-t-il dites qu'en passant et les a-t-il jetées avec une impétuosité toute humaine, plutôt qu'il ne les a formulées par inspiration divine ? – Loin de là. Car il poursuit, et cet avertissement, c'est par l'insistance d'une affirmation redoublée qu'il le fait entrer dans les esprits : *Je vous l'ai déjà dit et je le répète : si quelqu'un vous prêche un autre évangile que celui que vous avez appris, qu'il soit anathème !* Il ne dit pas : *Si quelqu'un vous annonce autre chose que ce que vous avez appris, qu'il soit béni, loué, accueilli*, mais *qu'il soit anathème*, c'est-à-dire séparé, rejeté du troupeau, exclu, afin que la redoutable contagion d'une seule brebis n'infecte pas, par un mélange de son poison, l'innocent troupeau du Christ.

IX. 1. – Mais peut-être ce précepte n'a-t-il été donné qu'aux Galates ? Dans ce cas, c'est aux seuls Galates que sont prescrits les devoirs rappelés dans la suite de cette même lettre, ceux-ci par exemple : *Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit. Ne devenons pas avides d'une vaine gloire, en nous provoquant les uns les autres, en nous jalousant les uns les autres* et le reste.

2. Si cette hypothèse est absurde et que ces prescriptions s'adressent à tous également, il en résulte que les dispositions doctrinales tout comme les préceptes purement moraux, tous les hommes indistinctement doivent les adopter, et, de même qu'il n'est permis à personne de

provoquer autrui ni de jalouser autrui, de même qu'il ne soit permis à personne de recevoir un autre évangile que celui que l'Église catholique enseigne en tous lieux.

3. – Peut-être encore était-il ordonné d'anathématiser quiconque prêchait une doctrine différente de celle qui avait été prêchée, sans que cela continue d'être encore ordonné présentement ? – Alors ce que l'apôtre déclare dans la même lettre : *Je vous dis : marchez selon l'Esprit et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair* était prescrit pour ce moment-là seulement, mais ne l'est plus maintenant.

4. S'il est tout à la fois impie et désastreux de penser ainsi, il s'ensuit nécessairement que, de même que ces préceptes doivent être observés à tous les âges, les lois qui ont été établies pour que rien ne soit changé à la foi s'imposent également à tous les âges.

5. Prêcher aux chrétiens catholiques une autre doctrine que celle qu'ils ont reçue n'a donc jamais été permis, n'est permis nulle part, ne sera jamais permis; et anathématiser ceux qui annoncent autre chose que la doctrine une fois reçue, il n'y a pas d'époque où il ne l'a pas fallu, pas de lieu où il ne le faut pas, pas d'époque où il ne le faudra pas.

6. Dans ces conditions, est-il quelqu'un d'assez audacieux pour prêcher autre chose que ce qui a été prêché dans l'Église, ou d'assez léger pour accepter autre chose que ce qu'il a accepté de l'Église ?

7. Il crie et crie encore, à tous et toujours et partout, dans ses lettres, il crie, ce *vase d'élection*, ce *docteur des Gentils*, cette *trompette des apôtres*, ce *héraut de l'univers*, ce *confident des cieux*, que, si quelqu'un annonce un nouveau dogme, il faut l'anathématiser.

8. Et voici au contraire que réclament certaines *grenouilles*, *mouchecons* et *mouches*, créatures d'un jour, tels les Pélagiens s'adressant aux catholiques *En nous prenant pour guides, pour chefs, pour interprètes, condamnez ce à quoi vous adhérez, adhérez à ce que vous condamnerez, rejetez l'ancienne foi, les institutions de vos pères, le dépôt des ancêtres, et recevez...* – Quoi donc ?

9. Je frémis de le dire car cela est si démesuré qu'il me semble que je ne pourrais, je ne dis pas les approuver, mais les même réfuter sans une sorte de sacrilège.

X. 1. – Mais, dira-t-on, pourquoi alors est-il souvent permis de façon divine que des personnages éminents, occupant un rang dans l'Église, annoncent aux catholiques des doctrines nouvelles ? – La question est pertinente, et mérite d'être examinée avec beaucoup de soin et de développement; nous allons essayer de le faire, non d'après nos idées personnelles, mais d'après l'autorité de la loi divine et l'enseignement du magistère de l'Église.

2. Écoutons donc le vénérable Moïse, et qu'il nous apprenne lui-même pourquoi des gens savants, et qui, en raison de leur science, sont même appelés *prophètes* par l'Apôtre, ont parfois licence d'introduire de nouveaux dogmes, ce que l'Ancien Testament, en son langage allégorique est accoutumé d'appeler *des dieux étrangers*, parce qu'en effet les hérétiques ont pour leurs propres opinions la même vénération que les païens pour leurs dieux.

3. Le bienheureux Moïse écrit donc dans le *Deutéronome* : *S'il s'élève au milieu de vous un prophète, ou quelqu'un qui prétende avoir eu une vision ...* – c'est-à-dire un docteur établi dans l'Église, dont ses disciples ou ses auditeurs pensent qu'il enseigne à partir de quelque révélation.

4. Et ensuite ? ... *et qu'il prédise un signe et un prodige, et que ce qu'il a annoncé arrive ...* c'est évidemment une sorte de maître illustre qu'il désigne ainsi, d'une science telle qu'il semble à ses propres fidèles capable non seulement de connaître les choses humaines, mais encore de prévoir celles qui dépassent l'homme : tels furent, d'après la façon dont leurs disciples les vantent, Valentin, Donat, Photin, Apollinaire, et autres du même genre.

5. Et après ? ... *et qu'il vous dise : allons, suivons les dieux étrangers que vous ignorez, et servons-les...* Quels sont ces *dieux étrangers*, sinon des erreurs étrangères ? *que vous ignorez*, c'est-à-dire nouvelles et inouïes. *Servons-les*, c'est-à-dire croyons-y, suivons-les.

6. Et quelle conclusion ? ... *Tu n'écouteras point les paroles de ce prophète ou visionnaire.* Et pourquoi, je vous prie, Dieu n'empêche-t-il pas d'enseigner ce qu'il défend d'écouter ? *Parce que,* répond Moïse, *le Seigneur votre Dieu vous tente, pour qu'il apparaisse si vous l'aimez ou non, de tout votre cœur et de toute votre âme.*

7. On voit donc plus clairement que le jour pourquoi, de temps à autre, la divine Providence souffre que certains docteurs des églises prêchent de nouveaux dogmes : *C'est, dit-il, afin que le Seigneur votre Dieu vous tente.*

8. Et à coup sûr c'est une grande tentation, quand on voit un homme qu'on regarde comme un prophète, comme un disciple des prophètes, comme un docteur, comme un champion de la vérité, qu'on environne de respect et d'amour, quand cet homme se met tout d'un coup à introduire sourdement de funestes erreurs qu'on n'est pas capable de découvrir tout de suite, étant encore sous la prévention de ses leçons antérieures, et qu'on n'ose pas condamner, étant encore retenu dans des liens d'affection pour un ancien maître.

XI. 1. Ici, l'on me demandera peut-être d'appuyer les affirmations du vénérable Moïse de quelques exemples ecclésiastiques. Requête légitime, qu'il ne faut point éluder.

2. Pour commencer par des faits récents et biens connus, nous nous rappelons quelle tentation ce fut naguère, quand ce malheureux Nestorius, soudainement changé de brebis en loup, se mit à déchirer le troupeau du Christ, quand ceux-là même qui étaient dévorés ou qu'il mordait, pour la plupart encore le croyaient brebis et, du fait de cette erreur, s'offraient davantage ses morsures ?

3. Qui aurait pu croire qu'il se trompât aisément, cet homme que l'on voyait élu par le très haut suffrage du pouvoir impérial, entouré de tant de sympathies par les évêques, qui, honoré de la vive affection des saints et de la plus ardente faveur populaire; chaque jour traitait publiquement des divines Écritures et réfutait toutes les dangereuses erreurs des juifs et des païens ?

4. Comment n'aurait-il pas convaincu tout le monde qu'il enseignait la vérité, qu'il prêchait la vérité, et s'y conformait en pensée, lui qui, pour frayer un accès à sa seule hérésie, poursuivait les blasphèmes de toutes les autres hérésies ? C'était bien là ce que dit Moïse : *Le Seigneur votre Dieu vous tente, pour voir si vous l'aimez ou non.*

5. Mais, pour laisser Nestorius, toujours plus admiré qu'utile, plus célèbre que vraiment sage, grand durant quelque temps dans l'opinion du vulgaire, grâce à la faveur des hommes bien plutôt que par la faveur divine, rappelons de préférence ces hommes qui, par leurs multiples supériorités et par leur zèle, devinrent pour les catholiques une redoutable tentation.

6. C'est ainsi que, en Pannonie, d'après la tradition, Photin fut un sujet de scandale de l'Église de Sirmium : appelé au sacerdoce dans cette Église, au milieu de la faveur générale, il l'administrait depuis quelque temps en vrai catholique, quand soudain, pareil à ce mauvais prophète ou visionnaire dont parle Moïse, il se mit à persuader au peuple de Dieu qui lui était confié, de suivre des *dieux étrangers*, c'est-à-dire des erreurs étrangères, que celui-ci ignorait auparavant.

7. C'était certes chose courante, mais ce qui était désastreux, c'est qu'au service de son crime il apportait des appuis non sans valeur. Il avait un esprit vigoureux, il était remarquable par l'étendue de sa science, très efficace par son éloquence; il discutait et écrivait dans les deux langues avec force et abondance, comme le prouvent les monuments littéraires qu'il a composés, partie en grec, partie en latin.

8. Heureusement, les brebis du Christ commises à ses soins, veillant constamment sur la foi catholique, remplies de prudence, se rappelèrent bientôt les avertissements de Moïse, et, en dépit de leur admiration pour l'éloquence de leur prophète et pasteur, elles n'ignorèrent pas le péril. Celui qu'auparavant elles suivaient comme le bélier du troupeau, elles commencèrent dès ce moment à le fuir comme un loup.

9. C'est non seulement par l'exemple de Photin, mais par celui d'Apollinaire que nous apprenons encore le péril de cette tentation ecclésiastique et sommes également mis en demeure de veiller plus diligemment à la sauvegarde de la foi. Lui aussi causa à ses auditeurs de grands troubles, de

grandes angoisses, tiraillés qu'ils étaient d'un côté par l'autorité de l'Église, de l'autre par la pratique habituelle de leur maître, hésitants et flottants entre les deux extrêmes, ils ne savaient quel parti prendre.

10. – Mais peut-être cet homme était-il d'un caractère à s'attirer un prompt mépris ? – Loin de là. Il était assez éminent et remarquable pour être cru trop vite sur bien des points. Qu'est-ce qui pouvait le surpasser en finesse, en expérience, en érudition ?

11. Combien d'hérésies n'a-t-il pas écrasées sous ses nombreux ouvrages ? Combien d'erreurs hostiles à la foi n'a-t-il pas réfutées ? On en a pour preuve ce célèbre et immense travail qui ne comprend pas moins de trente livres, où il a confondu, par la force de ses preuves, les calomnies insensées de Porphyre.

12. Il serait trop long de rappeler toutes ses œuvres : par elles, il aurait pu être l'égal des plus fermes soutiens de l'Église, s'il n'avait pas, poussé par la passion profane de la curiosité hérétique, inventé je ne sais quel système par lequel il a gâté ses travaux en y mêlant une sorte de lèpre, et fit que sa doctrine put être appelée moins une construction qu'une tentation ecclésiastique.

XII. 1. Ici l'on me demandera peut-être d'exposer les hérésies de ceux dont j'ai parlé plus haut, Nestorius, Apollinaire et Photin. Certes, cela n'a pas de rapport avec ce que nous traitons.

2. Car je ne me suis pas proposé de combattre des erreurs particulières, mais de présenter quelques exemples pour montrer de façon claire et évidente ce que dit Moïse : que si jamais un docteur de l'Église, prophète à son tour dans l'interprétation des mystérieuses vérités des prophètes, essaie d'introduire quelque nouveauté dans l'Église, c'est que la divine Providence le permet pour nous éprouver.

3. Il sera donc utile d'exposer brièvement, en manière de digression, les opinions des hérétiques dont j'ai parlé, c'est-à-dire de Photin, d'Apollinaire et de Nestorius.

4. Voici la doctrine de Photin : il dit que Dieu est unique et solitaire et qu'il faut le confesser à la manière des Juifs. Il nie la plénitude de la Trinité, et pense qu'il n'y a ni personne du Verbe ni personne du saint Esprit.

5. Quant au Christ, il prétend qu'il ne fut qu'un homme, purement et simplement, à qui il attribue un commencement tiré de Marie; et il soutient sous mille formes que nous devons honorer seulement la personne de Dieu le Père, et le Christ, homme. Voilà ce que pense Photin.

6. Apollinaire, lui, se targue d'être à peu près d'accord avec nous sur l'unité de la Trinité – quoique sur ce point même sa foi ne soit pas irréprochable – mais en ce qui regarde l'incarnation du Seigneur, il blasphème ouvertement. Il dit que, dans la chair de notre Sauveur, ou bien il n'y eut point du tout d'âme humaine, ou que, du moins, elle était telle que ne s'y trouvait ni l'intelligence ni la raison d'un homme.

7. Il disait que la chair même du Seigneur n'avait pas été tirée de la chair de la sainte Vierge Marie, mais était descendue du ciel en la Vierge et cette chair, Apollinaire, toujours fuyant et incertain, disait tantôt qu'elle était coéternelle au Dieu Verbe, tantôt faite de la divinité du Verbe.

8. Il ne voulait pas, en effet, qu'il y eût dans le Christ deux substances, l'une divine, l'autre humaine, l'une venue du Père, l'autre de la mère, mais il pensait que la nature même du Verbe était divisée, comme si une partie demeurait en Dieu, tandis que l'autre s'était transformée en chair; ainsi, tandis que la vraie doctrine affirme qu'il y a un seul Christ formé de deux substances, lui, s'opposant à la vraie doctrine, soutient que, d'une même divinité, celle du Christ, il s'est formé deux substances. Telle est la théorie d'Apollinaire.

9. Nestorius, pris d'une maladie tout opposée à celle d'Apollinaire, feint de distinguer dans le Christ deux substances, et, soudain, il y introduit deux personnes, et, par un crime inouï, il veut qu'il y ait deux fils de Dieu, deux Christ, l'un Dieu, l'autre homme, l'un né du Père, l'autre de la mère.

10. Et, en conséquence, il soutient que la Vierge Marie ne doit pas être appelée *Enfantrice de Dieu*, mais *Enfantrice du Christ*, puisque ce n'est pas le Christ-Dieu, mais le Christ-Homme qui est né d'elle.

11. Si quelqu'un pense que Nestorius parle dans ses livres d'un seul Christ, et qu'il enseigne une seule personne dans le Christ, qu'il ne le croie pas trop vite. Ou bien il a arrangé ces belles paroles en vue de tromper, afin de mieux persuader le mal sous couvert du bien, selon le mot de l'Apôtre : *Par le bien il m'a infligé la mort*;

12. ou, comme nous venons de le dire, c'est par supercherie qu'en quelques passages de ses écrits, il proclame à grand bruit sa foi en un seul Christ et en une seule personne dans le Christ; ou alors, ce qui est sûr, c'est qu'il prétend qu'aussitôt après l'enfantement de la Vierge, les deux personnes se sont réunies en un seul Christ, de telle façon pourtant que, dans le temps de la conception ou de l'enfantement virginal, et un peu après, il y eut deux Christ;

13. ainsi le Christ serait né d'abord homme ordinaire, homme purement et simplement, non encore associé par l'unité de la personne du Verbe de Dieu; puis la personne du Verbe, s'emparant de lui, serait descendue en lui, et si maintenant il demeure ainsi uni dans la gloire de Dieu, il y eut cependant un moment où il semble n'y avoir eu nulle différence entre lui et le reste des hommes.

XIII. 1. C'est ainsi que Nestorius, Apollinaire et Photin, ces chiens enragés, aboient contre la foi catholique prétendant que la nature du Verbe est susceptible de changement, en ne reconnaissant pas deux substances dans le Christ, ou tout au moins en refusant à cette âme l'intelligence et la raison, et en soutenant que le Verbe de Dieu tient en elle la place de l'intelligence; Nestorius, en affirmant qu'il y eut deux Christ, soit de façon permanente soit à un moment donné.

2. Mais l'Église catholique, qui possède sur Dieu et notre Sauveur la vraie doctrine, ne blasphème ni contre le mystère de la Trinité, ni contre l'incarnation du Christ.

3. Elle vénère une divinité unique dans la plénitude de la Trinité, et l'égalité de la Trinité dans une seule et même majesté, et elle confesse un seul Jésus Christ, non deux, tout à la fois Dieu et homme.

4. Elle croit qu'il y a en lui une seule personne, mais deux substances, deux substances, mais une seule personne; deux substances, parce que le Verbe de Dieu est immuable et ne peut se modifier au point de se transformer en chair; une seule personne, de peur qu'en proclamant deux Fils, elle ne paraisse adorer une quaternité et non une Trinité.

5. Mais il vaut la peine d'expliciter ce point d'une manière encore plus claire et explicite. En Dieu, il y a une seule substance, mais trois personnes; dans le Christ, il y a deux substances, mais une seule personne. Dans la Trinité, il y a des personnes différentes, non des substances différentes; dans le Sauveur, il y a des substances différentes, non des personnes différentes.

6. Comment peut-il y avoir dans la Trinité des personnes différentes, et non des substances différentes ? Parce que autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du saint Esprit; et pourtant le Père, le Fils et le saint Esprit n'ont pas trois natures différentes, mais une seule et même nature.

7. Comment peut-il y avoir dans le Sauveur des substances différentes, et non des personnes différentes ? Parce qu'effectivement autre est la substance de la divinité, autre est celle de l'humanité; mais pourtant la divinité et l'humanité ne constituent pas deux personnes différentes, mais un seul et même Christ, un seul et même Fils de Dieu, une seule et même personne d'un seul et même Christ, Fils de Dieu : de même que, dans l'homme, la chair est une chose et l'âme en est une autre, et il n'y a cependant qu'un seul et même homme, âme et chair tout à la fois.

8. Chez Pierre ou Paul, autre chose est l'âme, autre chose est la chair; il n'y a pourtant pas deux Pierre, chair et âme; il n'y a pas un Paul âme et un autre chair, mais un seul et même Pierre, un seul et même Paul, constitué par la double et diverse nature de l'âme et du corps.

9. De même il y a, dans un seul et même Christ, deux substances, mais l'une est divine, l'autre humaine; l'une procède de Dieu, son Père, l'autre de la Vierge, sa mère; l'une est coéternelle et égale au Père, l'autre temporelle et inférieure au Père; l'une consubstantielle au Père, l'autre consubstantielle à la mère; et cependant il n'y a qu'un seul et même Christ dans l'une et l'autre substance.

10. Il n'y a donc pas un Christ Dieu et un Christ homme; l'un incréé et l'autre créé; l'un impassible, l'autre passible; l'un égal au Père, l'autre inférieur au Père; l'un né du Père, l'autre de la mère, mais il n'y a qu'un seul et même Christ, Dieu et homme; c'est le même qui est à la fois incréé et créé; le même qui est à la fois immuable, impassible, et muable, passible; le même qui est à la fois égal au Père et inférieur au Père; le même qui est à la fois né du Père avant le temps et engendré de la mère dans le temps; Dieu parfait et homme parfait; divinité suprême en tant que Dieu, humanité complète en tant qu'homme.

11. Je dis humanité complète, puisqu'elle possède à la fois l'âme et la chair, mais notre vraie chair, *semblable à la nôtre, directement* reçue de sa mère, et un âme douée d'intelligence, et ayant la faculté de penser et de raisonner.

12. Il y a donc dans le Christ, le Verbe, l'âme, la chair, mais tout cela ne forme qu'un seul Christ, un seul Fils de Dieu et, pour nous, un seul Sauveur, notre Rédempteur. Un seul, non par je ne sais quel mélange corruptible de divinité et d'humanité, mais par une entière et spéciale unité de personne.

13. Et cette union n'a converti ni n'a transformé une substance en l'autre – ce qui est proprement l'erreur des Ariens – mais plutôt elle les assemble toutes deux en une, de telle sorte que, pendant que le caractère unique d'une seule et même personne subsiste toujours dans le Christ, la qualité propre à chaque nature se maintient éternellement : de ce fait, jamais Dieu ne commence à être corps, et à aucun moment le corps ne cesse d'être corps.

14. Ce qui est montré par l'exemple de la condition humaine. Ce n'est pas seulement dans le présent, mais aussi dans l'avenir que chaque homme se composera d'une âme et d'un corps; et cependant jamais le corps ne se changera en âme, ni l'âme en corps, mais, comme chaque homme est destiné à vivre sans fin, nécessairement dans chaque homme la différence des substances subsistera sans fin.

15. De même, dans le Christ aussi, il faut maintenir que la propriété particulière de chacune des deux substances subsistera éternellement, sans néanmoins que l'unité de la personne en soit altérée.

XIV. 1. Mais comme bien souvent nous prononçons le mot *personne*, et disons que Dieu est devenu homme en une personne, nous devons craindre sérieusement de paraître entendre par là que Dieu le Verbe aurait assumé notre humanité, simplement en imitant nos actes, et qu'il aurait accompli tout ce qui ressortit à la condition humaine comme un homme fictif, non comme un homme réel,

2. tout comme cela se passe habituellement au théâtre, où un seul acteur représente en peu de temps plusieurs personnages, sans être lui-même aucun d'eux. Car toutes les fois qu'on entreprend d'imiter les actions d'autrui, on reproduit les fonctions et les actes des autres, mais de telle manière que ceux qui jouent le rôle ne soient pas les personnages qu'ils jouent.

3. On ne peut dire, – pour me servir d'exemples profanes –, que lorsqu'un tragédien joue un rôle de prêtre ou de roi, il est prêtre ou roi : une fois la pièce finie, le personnage qu'il avait assumé n'existe plus.

4. Mais loin de nous cette dérision sacrilège et criminelle ! laissons cette folie aux Manichéens, ces prédicateurs de fantômes, qui prétendent que le Fils de Dieu, Dieu lui-même, n'a pas été substantiellement personne humaine, mais que, par une vie et des actes fictifs, il a fait semblant de l'être.

5. La foi catholique affirme, elle, que le Verbe de Dieu s'est fait homme, de façon à assumer notre nature, non pas d'une manière trompeuse et purement extérieure, mais vraiment et réellement, et que les actes propres à l'homme, il ne les imitait pas comme les actes d'un autre, mais les accomplissait comme siens propres, et que ce qu'il accomplissait existait effectivement, et que, celui dont il accomplissait les actes, c'était bien lui : de même que nous autres, dans ce que nous disons, pensons, vivons et sommes constamment, nous n'imitons pas des hommes, mais nous sommes hommes.

6. Pierre et Jean, pour les nommer de préférence, étaient des hommes non point par imitation, mais substantiellement. Paul ne feignait pas d'être apôtre, ne jouait pas le rôle de Paul; il était l'Apôtre, il restait Paul substantiellement.

7. Pareillement, Dieu le Verbe, en prenant et en gardant la chair, en parlant, en agissant, en souffrant dans la chair, – sans que sa nature subît pourtant aucune corruption –, a jugé bon de montrer

clairement qu'il n'imitait ni ne contrefaisait l'homme parfait, mais qu'il le réalisait authentiquement; qu'il ne voulait pas paraître seulement ou se faire croire homme véritable, mais qu'il l'était et le demeurait.

8. De même que l'âme, unie à la chair mais sans se muer en chair, n'imite point l'homme, mais est homme, et homme non par contrefaçon, mais substantiellement, de même le Verbe de Dieu – sans éprouver aucune transformation, en s'unissant à l'homme sans se confondre avec lui –, est devenu homme, non par imitation, mais par substance.

9. Que soit donc complètement rejetée cette façon de comprendre sa personne qui suppose une imitation feinte, dans laquelle il y a toujours une chose qui est et une qui est simulée, dans laquelle celui qui joue n'est jamais celui qu'il joue.

10. Loin de nous l'idée que le Dieu Verbe ait revêtu d'une manière si décevante la personne humaine : ce fut plutôt de telle façon que, avec sa substance demeurant constamment immuable, en prenant la nature d'un homme parfait en soi, il a été chair lui-même, homme lui-même, et personne non simulée, mais véritable; non imitée, mais substantielle, personne qui ne devait point cesser d'être, une fois la pièce jouée, mais qui devait demeurer intégralement dans sa substance.

XV. 1. Cette unité de la personne dans le Christ, ce n'est pas après l'enfantement de la Vierge, mais dans le sein même de la Vierge qu'elle s'est réalisée et achevée.

2. Nous devons faire grande attention à confesser non seulement que le Christ est un, mais aussi qu'il est toujours un, car c'est un blasphème intolérable, de reconnaître d'une part que maintenant il est un, et de soutenir en même temps qu'à tel moment il ne fut pas un, mais deux : un à partir de son baptême, mais deux au moment de sa naissance.

3. Cet énorme sacrilège, nous ne pourrions l'éviter que si nous affirmons que l'homme a été uni à Dieu, mais dans l'unité de la personne, non depuis l'ascension, ni depuis la résurrection, ni depuis le baptême, mais déjà dans sa mère, dans le sein maternel, déjà enfin lors de la conception virginale elle-même. C'est en raison de cette unité de personne qu'on attribue indifféremment et sans distinction à l'homme ce qui est le propre de Dieu, et à Dieu ce qui est le propre de la chair.

4. C'est pourquoi aussi il est écrit dans le texte divin que le Fils de l'homme est descendu du ciel et que *le Seigneur de majesté* a été crucifié sur la terre; c'est pourquoi aussi, alors que c'est la chair du Seigneur qui a été faite, la chair du Seigneur qui a été créée, on dit que c'est le Verbe même de Dieu qui a été fait, que c'est la Sagesse même de Dieu qui a été accomplie, que c'est sa science qui a été créée, tout comme il est annoncé dans la prophétie que *ses mains et ses pieds ont été percés*.

5. Par suite de cette unité de personne, dis-je, voici ce qui est définitivement établi en vertu du même mystère il est parfaitement catholique de croire que, puisque la chair du Verbe est née d'une mère Vierge, c'est le Dieu-Verbe lui-même qui est né d'une Vierge il est totalement impie de le nier.

6. Dès lors, que personne n'essaie de dérober à la Vierge Marie le privilège de la grâce divine et sa gloire spéciale.

7. Par un particulier bienfait du Seigneur, notre Dieu et son Fils, on doit la proclamer en toute vérité et pour son plus grand bonheur *Enfantrice de Dieu*; et *Enfantrice de Dieu*, non pas dans le sens où l'entend une erreur impie qui prétend que ce nom n'est qu'un simple titre, dû à ce qu'elle a engendré un homme qui est devenu Dieu : de même que nous parlons de la mère d'un prêtre ou de la mère d'un évêque non parce qu'elle a enfanté un prêtre, ni un évêque, mais parce qu'elle a mis au monde un homme qui, plus tard, est devenu prêtre ou évêque.

8. Ce n'est pas ainsi, dis-je, que la sainte Marie est *Enfantrice de Dieu*, mais plutôt, ainsi qu'il a été dit plus haut, en ce sens que c'est déjà dans son sein sacré que ce mystère très saint s'est accompli, vu qu'en raison de cette unité spéciale, unique, de personne, de même que le Verbe est chair dans la chair, de même que l'homme est Dieu en Dieu.

XVI. 1. Ce que nous venons de dire brièvement sur les hérésies citées plus haut et sur la foi catholique, résumons-le brièvement et en peu de mots, afin que, par la répétition, elles soient mieux comprises, et, par cette insistance, gravées plus profondément.

2. Anathème à Photin qui n'admet pas la plénitude de la Trinité et qui proclame que le Christ n'est purement et simplement qu'un homme. Anathème à Apollinaire qui prétend que, dans le Christ, il y a une corruption de la divinité qui a été modifiée, et qui lui enlève le caractère spécifique d'une humanité parfaite. Anathème à Nestorius qui nie que Dieu soit né d'une vierge, affirme qu'il y a deux Christ, et qui, ruinant la croyance à la Trinité, introduit une quaternité.

3. Mais heureuse l'Église catholique qui vénère un seul Dieu dans la plénitude de la Trinité, et aussi l'égalité de la Trinité dans une divinité unique, en sorte que ni l'unité de substance n'entraîne de confusion dans le caractère propre des personnes, ni la distinction entre les trois personnes ne rompt l'unité de la divinité.

4. Heureuse, dis-je, l'Église qui croit que, dans le Christ, il y a deux substances véritables et parfaites, mais une seule personne du Christ, de telle manière que ni la distinction des natures ne divise l'unité de la personne, ni l'unité de la personne ne brouille la différence des substances.

5. Heureuse, dis-je, l'Église qui, pour montrer que le Christ est et a toujours été un, professe que l'homme a été uni à Dieu non après l'enfantement, mais dès le sein même de sa mère.

6. Heureuse, dis-je, l'Église qui comprend que Dieu s'est fait homme, non par changement de nature, mais par adjonction de personne, une personne non feinte, ni transitoire, mais substantielle et permanente.

7. Heureuse, dis-je, l'Église qui enseigne que cette unité de personne a tant de force que, par un admirable et ineffaçable mystère, elle confère à l'homme ce qui est de Dieu et à Dieu ce qui est de l'homme. En raison de cette unité, elle ne se refuse pas à dire que l'homme soit, en tant que Dieu, descendu du ciel et elle croit que Dieu, en tant qu'homme, a été créé, a souffert, a été crucifié sur terre. À cause de cette même unité enfin, elle confesse que l'homme est Fils de Dieu et que Dieu est Fils de la Vierge.

8. Heureuse, vénérable, bénie, très sainte et digne en tout de louange céleste des anges est donc cette doctrine qui glorifie par une triple sanctification un Dieu Seigneur unique. Car si elle insiste surtout sur l'unité du Christ, c'est pour ne point dépasser les limites du mystère de la Trinité.

9. Que cela soit dit en manière de digression; ailleurs, s'il plaît à Dieu, nous aurons à en traiter et à l'expliquer plus abondamment. Revenons maintenant à notre sujet.

XVII. 1. Nous disions donc plus haut que, dans l'Église de Dieu, l'erreur du maître est tentation pour le peuple, et que la tentation est d'autant plus grande que celui qui se trompe est plus savant. Nous le prouvions d'abord par l'autorité de l'Écriture, ensuite par des exemples de l'histoire ecclésiastique, en rappelant ces hommes qui, regardés quelque temps comme fidèles à

la saine doctrine, sont finalement tombés dans une secte étrangère ou ont eux-mêmes fondé une hérésie personnelle.

2. C'est là, à coup sûr, un grand enseignement, utile à apprendre et nécessaire à rappeler, que nous devons illustrer abondamment par quantité d'exemples et faire entrer dans les esprits, afin que tous les vrais catholiques sachent qu'ils doivent, avec l'Eglise, écouter les docteurs, et non pas, avec les docteurs, abandonner la foi de l'Eglise.

3. Je pense, pour ma part, que, alors que nous pourrions citer bien des exemples de cette sorte de tentation, il n'est personne, ce me semble, qui puisse être comparé à la tentation d'Origène : en lui se trouvaient des dons si remarquables, si rares, si surprenants qu'au premier moment tout le monde croirait qu'il faut prêter foi à toutes ses assertions.

4. Car, si c'est la manière de vivre qui crée l'autorité, grand était son zèle, grande sa chasteté, sa patience, son endurance; et si c'est la naissance ou l'érudition, quoi de plus noble que celui qui d'abord naquit dans une maison illustrée par le martyr; puis, après avoir perdu au service du Christ son père et aussi sa fortune, il se sanctifia si bien dans une existence rétrécie par une sainte pauvreté, qu'il souffrit plusieurs fois, dit-on, pour avoir confessé le Seigneur.

5. Il n'y avait pas que ces qualités qui, plus tard, devaient aider au scandale : son génie était si fort, si profond, si vif, si élégant, qu'il dépassait de bien loin tous les autres; si grands son fonds doctrinal, la magnificence de son érudition, qu'il y eut peu de parties des sciences divines et à peu près aucune des sciences humaines qu'il n'ait approfondies; et, quand le savoir grec eut cédé à sa science, il se mit aussi aux études hébraïques.

6. Est-il besoin encore de rappeler son éloquence ? sa parole avait tant de charme, tant de fluide abondance, tant de douceur, qu'on avait l'impression que coulait de sa bouche non des mots, mais du miel ! Quoi de si malaisé à persuader qu'il n'ait rendu limpide par la force de sa dialectique ? Quoi de si difficile à faire qu'il n'ait réussi à faire paraître très facile ?

7. – Mais peut-être n'a-t-il formé la trame de ses exposés que d'une suite d'arguments ? – Bien au contraire, il n'est point de maître qui ait eu plus souvent recours aux exemples empruntés à la loi divine. – Mais peut-être n'aurait-il que peu écrit ? – Nul homme n'écrivit davantage, si bien qu'il serait, je crois, impossible, je ne dis pas de lire tous ses ouvrages, mais même de les trouver; d'ailleurs, afin que rien ne lui manquât pour maîtriser la science, il eut une surabondante mesure d'années.

8. – Mais peut-être ne fut-il que médiocrement heureux en disciples ? – Qui fut plus heureux sous ce rapport ? Innombrables sont les docteurs, les prêtres, les confesseurs, les martyrs sortis de son sein.

9. Quant à l'admiration, la gloire, le crédit dont il jouit auprès de tous, qui pourrait les dire ? Quel homme un peu zélé pour la religion qui n'ait volé auprès de lui, depuis les parties les plus reculées de l'univers ? Qui, parmi les chrétiens, ne le vénéra presque comme un prophète, qui, parmi les philosophes, n'eut pour lui le respect dû à un maître ?

10. De quel respect il fut l'objet, non seulement auprès des simples particuliers, mais auprès du pouvoir impérial lui-même, l'histoire nous le dit, qui raconte qu'il fut invité par la mère de l'empereur Alexandre, surtout à cause de cette sagesse divine dont il avait le privilège et qu'elle aimait ardemment. Une lettre d'Origène lui-même en témoigne, celle qu'il écrivit avec l'autorité d'un maître chrétien à l'empereur Philippe, le premier prince romain qui ait été chrétien.

11. Quant à son incroyable science, si l'on n'accepte pas de notre part un témoignage chrétien, qu'on en croie du moins, sur l'attestation des philosophes, un aveu païen. Cet impie de Porphyre raconte qu'encore presque enfant, attiré à Alexandrie par la renommée d'Origène, il l'avait vu, déjà vieillard, mais avec tout le prestige d'un homme qui avait bâti une citadelle de la science universelle.

12. Le jour se passerait avant que j'aie fait apparaître, même en toute petite partie, les admirables qualités de cet homme, qui conduisaient toutes non seulement à la gloire de la religion, mais

aussi à la grandeur de la tentation. Combien peu s'agissant d'un si grand génie, d'une si grande science, d'un si grand crédit, <...> ou bien aurait facilement renoncé, et n'aurait préféré recourir à la maxime connue, disant qu'il préférerait se tromper avec Origène que d'avoir raison avec d'autres ?

13. Pourquoi en dire davantage ? La chose en vint au point que la *tentation* non point *humaine*, mais, comme l'événement le démontra, singulièrement périlleuse d'une si haute personnalité, d'un si grand docteur, d'un si grand prophète, détourna un très grand nombre d'âmes de l'intégrité de la foi.

14. C'est pourquoi ce même Origène, si grand qu'il ait été, pour avoir exagérément usé de la grâce divine, pour s'être complu dans son propre talent et avoir eu trop de confiance en soi-même, pour avoir fait peu de cas de l'antique simplicité de la religion chrétienne, pour s'être figuré qu'il était à lui seul plus sage que tout le monde, pour avoir, en méprisant les traditions de l'Église et le magistère des anciens, interprété d'une façon nouvelle certains passages des Écritures,

15. a mérité qu'il fût dit à propos de lui aussi à l'Église de Dieu : *S'il s'élève du milieu de vous un prophète...* et, un peu plus loin : *Vous n'écoutez point les paroles de ce prophète.* Et encore : *Parce que le Seigneur vous tente et veut savoir si vous l'aimez ou non.*

16. Oui, ce fut non seulement une tentation, mais une grande tentation, quand cette Église qui lui était dévouée, qui prenait sur lui son appui parce qu'elle admirait son génie, sa science, son éloquence, sa vie et son crédit, cette Église qui ne soupçonnait rien, qui ne craignait rien de lui, il l'a insensiblement détournée de l'antique religion vers de profanes nouveautés.

17. – Mais, dira-t-on, les livres d'Origène ont été falsifiés. – Je n'y contredis pas, bien plus, je le souhaite; cela a été dit et écrit par certains, non seulement du côté catholique, mais même chez les hérétiques.

18. Mais voici le point sur lequel nous devons présentement porter notre attention : s'il ne l'est pas lui-même, du moins les livres publiés sous son nom, sont cause d'un grand scandale, car, souillés par les nombreuses blessures des blasphèmes, ils sont pourtant lus et goûtés comme partant de sa main et non d'une autre main qu'on les lit et qu'on les goûte, en sorte que, même si, dans la conception de l'erreur, il n'y avait pas intention d'Origène, l'autorité d'Origène semblait donner valeur à l'argumentation.

XVIII. 1. Exactement semblable est le cas de Tertullien. Comme Origène chez les Grecs, Tertullien doit être jugé sans contredit le premier des nôtres parmi les Latins. Qu'y eut-il de plus savant que cet homme ? Qu'y eut-il de plus compétent dans les choses divines et humaines ?

2. De fait, toute la philosophie, toutes les écoles philosophiques, leurs fondateurs, leurs partisans et les systèmes défendus par ceux-ci, l'histoire et la science sous leurs formes multiples, voilà ce qu'il embrassa avec une merveilleuse ampleur d'esprit.

3. N'est-il pas vrai que telle fut l'excellence de son génie vigoureux et véhément, qu'il n'est rien qu'il ait entrepris de vaincre sans avoir réussi à les pénétrer grâce à sa finesse, ou à l'écraser par son poids ?

4. Et qui pourrait faire assez l'éloge de son discours ? Il s'enchaîne avec une sorte de rigueur logique, si frappante qu'il force ceux même qu'il n'a pu persuader, à adhérer à ses vues : chez lui, autant de mots, autant de pensées; autant d'idées, autant de victoires ! Ils le savent bien, les Marcion, les Apelle, les Praxeas, les Hermogène, les Juifs, les Gentils, les Gnostiques et tous les d'autres, dont il a renversé les blasphèmes sous la masse de ses nombreux et importants ouvrages, comme par autant de coups de foudre.

5. Et pourtant, après tout cela, ce Tertullien, trop peu attaché à la foi antique et universelle, et bien plus éloquent que fidèle, ayant changé ensuite d'idée, aboutit au résultat qu'a souligné à son propos, quelque part, le bienheureux confesseur Hilaire : «Par son erreur finale, a-t-il écrit, Tertullien fit perdre à ses ouvrages les plus louables leur autorité.» Il fut lui aussi dans l'Église une grande tentation.

6. Je n'en veux pas dire davantage. Je rappellerai seulement qu'en ajoutant foi, en dépit du précepte de Moïse aux fureurs de Montan, alors nouvelles dans l'Église, et aux folles visions de femmes un peu folles qui annonçaient un dogme nouveau, il mérita qu'il fût dit de lui aussi et de ses écrits : *S'il s'élève du milieu de vous un prophète*. Et ensuite : *Vous n'écoutez pas les paroles de ce prophète*. Pourquoi ? *Parce que, est-il dit, le Seigneur votre Dieu vous tente, pour voir si vous l'aimez ou non*.

XIX. 1. A cause de cas si nombreux et si remarquables, et de la masse de tous les autres du même genre, sans compter tous ceux de l'histoire de l'Église, nous devons prêter notre attention et comprendre plus clairement que le jour, conformément aux règles du Deutéronome, que, si parfois un maître de l'Église s'écarte de la foi, c'est que la Providence divine le permet pour nous tenter, pour voir si, oui ou non, *nous aimons Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme*.

XX. 1. Dès lors, celui-là est catholique véritable et authentique, qui chérit la vérité de Dieu, l'Église, le corps du Christ; qui ne met rien au-dessus de la religion divine, et de la foi catholique, ni l'autorité, ni l'affection, ni le génie, ni l'éloquence, ni la philosophie d'un homme, quel qu'il soit;

2. mais qui, méprisant tout cela, fermement et inébranlablement attaché à la foi, décide de n'admettre et de ne croire que ce qu'il sait avoir été universellement admis par l'Église catholique depuis les temps anciens; et qui comprend enfin que toute doctrine nouvelle et inouïe, insinuée par un seul homme en dehors de l'avis général des saints ou contre cet avis, ne se rattache pas à la religion, mais bien plutôt à une tentation, formé qu'il est principalement par les paroles du bienheureux apôtre Paul.

3. Car voici ce que Paul écrit dans la première épître aux Corinthiens : *Il faut qu'il y ait des hérésies, afin qu'on découvre ceux qui, parmi vous, sont d'une vertu éprouvée*. C'est comme s'il disait : Si Dieu n'extirpe pas immédiatement les hérésiarques, c'est pour qu'on découvre parmi vous ceux qui sont d'une vertu éprouvée, c'est-à-dire afin qu'apparaisse en quelle mesure chacun est constant, fidèle, inébranlable dans son amour pour la foi catholique.

4. En fait, dès que quelque nouveauté fermente, on distingue tout de suite la pesanteur des grains de blé d'avec la légèreté des brins de paille : sans grand effort est projeté hors de l'aire tout ce qui n'y était point retenu par son poids. Les uns s'envolent aussitôt; les autres, agités seulement, craignent de périr, rougissent de revenir, blessés, à demi morts et à demi vivants, car ils ont avalé une dose de poison qui ne tue pas, mais ne peut être digérée, qui n'entraîne pas nécessairement la mort et pourtant ne permet pas de vivre.

5. Oh ! la misérable condition ! De quelles angoisses, de quels tourbillons sont-ils agités ! Tantôt, là où le vent les pousse, ils sont emportés à corps perdu par l'erreur; tantôt retournés sur eux-mêmes, ils sont bousculés comme des flots qui s'affrontent; tantôt, dans leur présomption téméraire, ils approuvent même ce qui semble incertain; tantôt, par une crainte déraisonnable, ils ont peur des plus certaines vérités, ne sachant pas où aller, pas où revenir, que souhaiter, que fuir, que soutenir, que rejeter.

6. Ce tracas d'un cœur hésitant et mal affermi est un traitement de la divine miséricorde pour voir s'ils sont sages.

7. Si, loin du port assuré de la foi catholique, ils sont ainsi secoués, battus, menacés dans leur vie par les multiples orages de leurs pensées, c'est pour qu'ils carguent ces voiles, frissonnantes au vent du large, qu'ils avaient coupablement laissé se gonfler au vent des nouveautés; c'est pour qu'ils se retournent et demeurent à l'abri si fidèle que leur offre leur paisible et bonne mère et pour qu'ils rejettent les flots amers et troubles de l'erreur, afin de pouvoir s'abreuver désormais à la source d'eau vive et jaillissante.

8. Qu'ils désapprennent pour leur bien ce qu'ils avaient appris contre leur bien, et que, de l'ensemble du dogme de l'Église, ils comprennent ce que l'intelligence peut comprendre, et que, ce qui ne peut être compris, ils le croient !

XXI. 1. De ce fait, roulant bien souvent ces pensées dans mon esprit, et y revenant sans cesse, je ne puis assez m'étonner de pareille folie de certains hommes, de pareille impiété de leur âme

aveuglée, enfin de pareille passion pour l'erreur, si bien que, au lieu de se contenter de la règle de foi traditionnelle, admise une fois pour toutes dès l'antiquité, ils cherchent chaque jour du nouveau et encore du nouveau; ils sont toujours impatients d'ajouter quelque chose à la religion, de changer, de retrancher,

2. comme si ce n'était pas un dogme céleste, dont une unique révélation doit suffire, mais une institution purement humaine, qui ne peut être conduite à sa perfection que par de continuel amendements ou plutôt par de continuelles corrections, alors que les oracles divins crient : *Ne déplace point les bornes qu'ont posées tes pères.* Et : *Ne juge point quand le juge a jugé.* Et : *Celui qui coupe la haie, le serpent le mordra.*

3. Et il y a encore cette parole apostolique par laquelle, comme avec un glaive spirituel, sont souvent décapitées et doivent toujours être décapitées les nouveautés scélérates de l'hérésie. Ô *Timothée, garde le dépôt, évitant les profanes nouveautés de paroles et les objections d'une prétendue science. Quelques-uns, pour s'y être attachés, se sont égarés loin de la foi.*

4. Et, après cela, il se trouvera des gens d'un front assez endurci, d'une impudence assez vigoureuse, d'une obstination assez invincible pour ne pas céder au poids de ces divines paroles, pour ne pas fléchir sous une masse pareille, pour ne pas être assommés par de tels coups de maillet, enfin pour n'être pas écrasés par de tels coups de foudre ?

5. *Évite, dit-il, les profanes nouveautés de paroles.* Il n'a pas dit *les antiquités*; il n'a pas dit *les choses anciennes*. Non, mais il montre au contraire ce que, de toute façon, il faut suivre. Car si l'on doit éviter la nouveauté, c'est qu'il faut s'en tenir à l'antiquité; et si la nouveauté est profane, c'est que l'antiquité est sacrée.

6. *Les objections, ajoute-t-il, d'une prétendue science.* Oui, c'est un nom mensonger, quand il s'agit des doctrines hérétiques mais, pour se couvrir de beaux mots, ils appellent science leur ignorance, clartés leurs obscurités, lumière leurs ténèbres. *Quelques-uns, en la proclamant, se sont égarés loin de la foi.* Que proclamaient-ils quand ils sont tombés, sinon je ne sais quelle doctrine nouvelle et ignorée ?

7. On entend dire à certains d'entre eux : Venez, pauvres ignorants, que l'on appelle communément catholiques; apprenez la vraie foi, que personne, sauf nous, ne comprend, qui est demeurée cachée pendant nombre de siècles, et vient seulement d'être révélée et produite au jour.

8. Mais apprenez-la furtivement, en secret; elle vous charmera. Et quand vous l'aurez apprise, enseignez-la à la dérobée, afin que le monde ne l'entende pas et que l'Église l'ignore; car il n'est permis qu'à un petit nombre de pénétrer le secret d'un si grand mystère.

9. Ne sont-ce pas là les propos de cette courtisane qui, dans les *Proverbes* de Salomon, appelle à soi les gens qui passent sur la route, qui vont leur chemin : *Que celui qui est le plus insensé d'entre vous se détourne vers moi. J'invite les pauvres d'esprit en leur disant : Prenez volontiers d'un pain caché; buvez furtivement l'eau savoureuse.* Et que dit ensuite l'auteur sacré ? *Celui-là ignore que les fils de la terre périssent auprès d'elle.* Qui sont ces *fils de la terre* ? L'Apôtre le montre : ce sont ceux qui, dit-il, *se sont égarés loin de la foi.*

XXII. 1. Mais il vaut la peine d'expliquer de plus près tout ce passage de l'Apôtre. Ô *Timothée, dit-il, garde le dépôt, évitant les profanes nouveautés de paroles.* Ô ! exclamation tout à la fois de prescience et de charité. Il prévoyait les erreurs à venir, dont il s'affligeait d'avance.

2. Qui est aujourd'hui *Timothée*, sinon soit l'Église universelle, en général, soit spécialement le corps tout entier des chefs de l'Église qui doivent posséder eux-mêmes et verser aux autres la science complète du culte divin ?

3. Que signifie : *Garde le dépôt* ? *Garde-le*, dit-il, à cause des voleurs, à cause des ennemis, de peur que, pendant que les gens dorment, il ne viennent semer l'ivraie par-dessus le bon grain de froment que le Fils de l'homme a semé dans son champ.

4. *Garde le dépôt*, dit-il. Qu'est-ce que le *dépôt* ? C'est ce qu'on vous a confié, non ce que vous avez découvert; ce que vous avez reçu et non ce que vous avez inventé vous-même; une chose qui ne dépend pas de l'invention personnelle, mais de la doctrine; qui n'est pas d'usage privé, mais de tradition publique; une chose qui vous est venue et qui n'a pas été créée par vous; dont vous ne devez pas être l'auteur, mais le simple gardien; dont vous n'êtes pas l'initiateur, mais le sectateur; que vous ne conduisez pas, mais que vous suivez.

5. *Garde le dépôt*, dit-il, conserve à l'abri de toute violation et de toute atteinte le talent de la foi catholique. Que ce qui vous a été confié reste chez vous pour que cela soit transmis par vous. Vous avez reçu de l'or; rendez de l'or. Je ne veux pas que vous substituiez une chose à une autre, je ne veux pas qu'au lieu d'or vous me présentiez impudemment du plomb ou frauduleusement du cuivre; je ne veux pas un faux-semblant d'or, mais de l'or authentique.

6. Ô Timothée, ô prêtre, ô interprète, ô docteur, si la faveur divine t'en a rendu capable par le talent, l'expérience, la science, sois le Bézéléel du tabernacle spirituel; taille les pierres précieuses du dogme divin, sertis-les fidèlement, orne-les sagement, ajoutes-y de l'éclat, de la grâce, de la beauté.

7. Que par tes explications on comprenne plus clairement ce qui auparavant était cru plus obscurément. Que grâce à toi la postérité se félicite d'avoir compris ce que l'antiquité vénérât auparavant sans le comprendre. Mais enseigne les mêmes choses que tu as apprises, afin que, quand tu parles d'une manière nouvelle, tu ne dises pourtant pas des choses nouvelles.

XXIII. 1. Mais peut-être dira-t-on : N'y aura-t-il alors, dans l'Église du Christ, aucun progrès de la religion ? – Certes, il faut qu'il y en ait un, et considérable ! Qui serait assez ennemi de l'humanité, assez hostile à Dieu, pour essayer de s'y opposer ?

2. Mais cela à condition que ce soit vraiment pour la foi un progrès et non un changement, étant donné que ce qui constitue le progrès c'est que chaque chose soit augmentée en restant elle-même, tandis que le changement, c'est que s'y ajoute quelque chose venue d'ailleurs.

3. Donc, que croissent et que progressent largement l'intelligence, la science, la sagesse, tant celle des individus que celle de la collectivité, tant celle d'un seul homme que celle de l'Église tout entière, selon les âges et selon les générations ! – mais à condition que ce soit exactement selon leur nature particulière, c'est-à-dire dans le même dogme, dans le même sens, et dans la même pensée.

4. Que la religion des âmes imite le développement des corps, qui, tout en déployant et en étendant leurs proportions avec les années, restent pourtant constamment les mêmes.

5. Il y a beaucoup de différence entre la fleur de l'enfance et la maturité de la vieillesse, mais ce sont les mêmes hommes qui ont été adolescents et qui deviennent vieillards, si bien que, même si la taille et l'extérieur d'un seul et même homme se modifient, subsiste néanmoins en lui une seule et même nature, une seule et même personne. Les organes des enfants à la mamelle sont petits, ceux des jeunes gens sont grands : ce sont pourtant les mêmes.

6. Autant de membres chez les tout-petits, autant chez les hommes faits, et s'il y en a quelque part qui apparaissent en un âge plus mûr, déjà ils existaient virtuellement en germe, en sorte que rien de nouveau n'apparaît chez les gens âgés qui auparavant déjà n'ait été caché dans les enfants.

7. Il n'est donc pas douteux que telle est la règle légitime et correcte du progrès, tel est l'ordre précis et magnifique de la croissance : c'est que le nombre des années fasse toujours apparaître chez les hommes, à mesure qu'ils grandissent, les parties et les formes que la sagesse du Créateur avait d'avance tracées chez les enfants.

8. Si une forme humaine prenait ultérieurement une apparence tout à fait étrangère à son espèce, si tel ou tel membre était, soit ajouté, soit retranché, fatalement le corps entier périrait ou deviendrait monstrueux ou, en tous cas, subirait une déchéance.

9. Ces lois du progrès doivent normalement s'appliquer également au dogme chrétien; qu'il soit consolidé par les années, développé par le temps, rendu plus auguste par l'âge, mais qu'il demeure sans corruption et inentamé, qu'il soit complet et parfait dans toutes les dimensions de ses parties et, pour ainsi parler, dans tous les membres et dans tous les sens qui lui sont propres, qu'il n'admette après coup aucune altération, aucune perte de ses caractères spécifiques, aucune variation dans ce qu'il a de défini.

10. Un exemple : nos ancêtres ont jeté autrefois dans ce champ de l'Église les semences du froment de la foi. Il serait tout à fait injuste et inconvenant que nous, leurs descendants, nous recueillions au lieu du froment de la vérité authentique l'ivraie de l'erreur semée en fraude.

11. Bien au contraire, il est juste, il est logique que, la fin ne se différenciant pas du début, nous moissonnions, à partir de la croissance du froment de la doctrine, le fruit du dogme, dans des conditions telles que, si les germes originels ont en une certaine mesure évolué avec le temps et maintenant s'épanouissent et sont récoltés, du moins le caractère propre de la graine ne soit changé en aucune façon : que s'y ajoute apparence, forme, éclat, mais que demeure la nature de chaque espèce.

12. À Dieu ne plaise que les plants de roses de la doctrine catholique se transforment en chardons et en épines ! À Dieu ne plaise, dis-je, que, dans ce paradis spirituel, des boutons de cinnamome et de baumier naissent soudain de l'ivraie et de l'aconit ! Tout ce qui, dans le champ de l'Église de Dieu, a été semé par la foi des pères, il faut que cela même soit cultivé et surveillé par le zèle des enfants, que cela même fleurisse et mûrisse, que cela même se développe et soit conduit à sa perfection.

13. Il est légitime que, avec le développement des temps, ces anciens dogmes de la philosophie céleste soient dégrossis, limés, polis, mais il est criminel qu'ils soient altérés, criminel qu'ils soient tronqués, criminel qu'ils soient mutilés. Ils peuvent recevoir plus d'évidence, plus de lumière et de précision, oui; mais il est indispensable qu'ils gardent leur plénitude, leur intégrité, leur sens propre.

14. Car si l'on tolérait une seule fois cette licence de l'erreur impie, je tremble de dire quel danger s'ensuivrait de détruire, d'anéantir la religion. Sitôt qu'on aura cédé sur un point quelconque du dogme catholique, un autre suivra, puis un autre encore, puis d'autres et d'autres encore seront abandonnés, d'une façon en quelque sorte coutumière et licite. De plus, une fois les parties rejetées une à une, qu'arrivera-t-il à la fin, sinon que le tout sera rejeté de même ?

15. Et, d'autre part, si l'on commence à mêler le nouveau à l'ancien, les idées étrangères aux idées domestiques, le profane au sacré, nécessairement cette habitude se propagera partout, si bien qu'ensuite, dans l'Église, il ne demeurera plus rien d'intact, rien d'inentamé, rien d'inviolé, rien d'immaculé, mais qu'il y aura une maison de passe des erreurs impies et scandaleuses, précisément là où se trouvait auparavant un sanctuaire de la chaste et incorruptible vérité. Puisse la piété divine détourner un pareil forfait de la pensée des fidèles, et que ce délire soit celui des impies !

16. L'Église du Christ, elle, gardienne attentive et prudente des dogmes qui lui ont été donnés en dépôt, n'y change jamais rien, n'ajoute rien, n'enlève rien; elle ne retranche pas ce qui est nécessaire, ni n'ajoute de superflu; elle ne laisse pas perdre ce qui est à elle, ni n'usurpe ce qui est à autrui;

17. mais, avec tout son savoir-faire, elle s'applique à ce seul point, en traitant avec fidélité et sagesse des doctrines anciennes : perfectionner et polir ce qui, dès l'antiquité, a reçu sa première forme et sa première ébauche; consolider, affermir ce qui a déjà son relief et son évidence; garder ce qui a été déjà confirmé et défini.

18. Enfin, quel but s'est-elle jamais efforcée d'atteindre par les décrets des conciles, sinon de faire que, ce qui était cru auparavant en toute simplicité, cela même soit cru de façon réfléchie; que, ce qui auparavant était prêché un peu mollement, cela même soit prêché avec plus d'ardeur; que, ce qui auparavant, était honoré en toute décontraction, cela le soit avec plus d'attention ?

19. Voici ce que toujours, et sans plus, même sans être provoquée par les nouveautés des hérétiques, l'Église catholique a fait par les décrets de ses conciles : ce qu'elle avait reçu des ancêtres par l'intermédiaire de la seule tradition, elle l'a consigné aussi en des documents écrits pour la postérité, résumant quantité de choses en quelques mots, et, le plus souvent, pour en éclaircir l'intelligence, en caractérisant par des termes nouveaux et appropriés tel article de foi qui n'avait rien de nouveau.

XXIV. 1. Mais revenons à l'Apôtre : Ô *Timothée*, dit-il, *garde le dépôt, évitant les profanes nouveautés de paroles. Évite-les*, dit-il, comme la vipère, comme le scorpion, comme le basilic, de peur qu'ils ne t'atteignent de leur contact, ou même de leur vue et de leur souffle.

2. Qu'est-ce à dire *éviter* ? c'est *ne pas prendre de nourriture avec les gens de cette sorte*. Que signifie cet *évite* ? *Si quelqu'un vient à vous, est-il écrit, et n'apporte pas cette doctrine*. Quelle *doctrine*, sinon la doctrine catholique, universelle, qui subsiste une et identique à travers la succession des âges par l'incorruptible tradition de la vérité, et qui demeurera dans les siècles et sans fin ?

3. Que faire alors ? *Ne le recevez pas dans votre maison, ne lui dites pas salut. Car celui qui lui dit salut, participe à ses œuvres mauvaises. Les profanes nouveautés de paroles* : que signifie *profanes* ? Ce sont celles qui n'ont rien de saint, rien de religieux, qui sont complètement étrangères aux sanctuaires de l'Église, qui est le temple de Dieu. *Les profanes nouveautés de paroles*.

4. De *paroles* : c'est-à-dire les *nouveautés* de dogmes, de sujets, d'opinions, qui sont contraires au passé, à l'antiquité, et qui, une fois admises, nécessitent que soit violée, en tout ou en partie, la foi de nos bienheureux pères ;

5. nécessitent que l'on déclare que tous les fidèles de tous les âges, tous les saints, tous ceux qui ont gardé la chasteté, la continence ou la virginité, tous les clercs, les lévites et les prêtres, tant de milliers de confesseurs, tant de légions de martyrs, tant de populations des villes et des nations, tant d'îles, de provinces, de rois, de races, de royaumes, de nations, en un mot l'univers presque entier, incorporé par la foi catholique au Christ sa tête, aient ignoré, erré, blasphémé et, durant tant de siècles, n'aient point su ce qu'il fallait croire.

6. *Évite*, dit-il, *les profanes nouveautés de paroles*. Les admettre et les suivre a toujours été le fait, non des catholiques, mais des hérétiques. En fait, quelle l'hérésie a jamais jailli sans que ce soit sous un nom déterminé, en un lieu déterminé, en un temps déterminé ?

7. Qui a jamais fondé des hérésies sans s'être auparavant séparé du sentiment commun adopté par l'Église universellement et dès l'antiquité ? C'est ce que démontrent des exemples, plus clairement que le jour.

8. Qui, avant ce Pélage sacrilège, a jamais eu la présomption d'attribuer une si grande efficacité au libre-arbitre, au point de juger qu'il n'est point nécessaire que la grâce divine apporte son aide dans les bonnes actions pour chaque acte particulier ?

9. Qui, avant Célestius, son monstrueux disciple, a nié que le genre humain ait été lié à la culpabilité d'Adam pécheur ? Qui, avant le sacrilège Arius, a osé déchirer l'unité de la Trinité ? Qui, avant ce scélérat de Sabellius, a osé réduire la Trinité à une unité ? Qui, avant l'impitoyable Novatien, a osé dire que Dieu était impitoyable, puisqu'il préférerait *la mort du mourant à son retour à la vie* ?

10. Qui, avant le mage Simon, que frappa la rigueur de l'Apôtre et de qui, par un courant continu et secret, a découlé jusqu'à Priscillien, dernier venu, ce vieux torrent boueux de turpitude, a osé dire que le Dieu Créateur est responsable du mal, autrement dit des crimes, des impiétés, de nos actions honteuses ?

11. Il prétend, en effet que celui-ci crée de ses mains pour l'homme une nature qui, de son propre mouvement et par l'impulsion d'une volonté fatalement déterminée, ne peut ni ne veut rien d'autre

que pécher, parce que, agitée et enflammée des fureurs de tous les vices, elle est entraînée par sa passion inassouvie au fond de l'abîme de toutes les infamies ?

12. Innombrables sont les exemples de ce genre, que, pour faire court, nous passons sous silence. Ils démontrent pourtant de façon claire et avec évidence, que c'est l'habitude et la loi de presque toutes les hérésies, que de se réjouir des nouveautés profanes, de mépriser les maximes de l'antiquité, et, par les objections d'une prétendue science, *de faire naufrage loin de la foi*. Au contraire, le propre des catholiques est de garder le dépôt confié par les saints Pères, de condamner les nouveautés profanes, et comme l'a dit et répété l'Apôtre, *si quelqu'un annonce une doctrine différente de ce qui est reçu, qu'il soit anathème !*

XXV. 1. Peut-être me demandera-t-on alors si les hérétiques ne se servent pas aussi des témoignages de l'Écriture divine. – Oui, ils s'en servent, et même avec grande ardeur. On peut les voir courir à travers chacun des volumes de la Loi sainte, à travers les livres de Moïse et des rois, à travers les psaumes, les apôtres, les évangiles, les prophètes.

2. Que ce soit auprès des leurs ou auprès des étrangers, dans le privé ou en public, dans leurs propos ou dans leurs livres, dans les repas ou sur les places publiques, ils n'allèguent presque rien de leur cru qu'ils ne s'efforcent de l'obscurcir encore avec des paroles de l'Écriture.

3. Lisez les opuscules de Paul de Samosate, de Priscillien, d'Eunomius, de Jovinien, et de toutes les autres pestes, vous verrez un prodigieux amas d'exemples; il n'est presque pas de pages qui ne soit comme fardée et colorée de sentences du Nouveau ou de l'Ancien Testament.

4. Il faut d'autant plus s'en méfier et les craindre qu'ils se dissimulent plus secrètement à l'ombre de la Loi divine. Ils savent bien que leurs puanteurs ne plairaient à personne, si elles s'exhalaient naturelles et sans mélange; et alors ils les arrosent de paroles divines comme d'un parfum, afin que celui qui rejetterait volontiers une erreur purement humaine, ne méprise pas les oracles divins.

5. Ils font donc comme font habituellement ceux qui, pour adoucir aux enfants l'âcreté de certains remèdes, enduisent préalablement de miel les bords de la coupe, afin que cet âge imprévoyant, sentant d'abord le goût agréable, n'ait plus peur du goût amer. Même souci chez ceux qui déguisent sous des noms de médicaments les mauvaises graines et les sucres nuisibles, afin que presque personne, en lisant l'étiquette d'un remède, ne soupçonne le poison.

6. Voilà pourquoi enfin le Seigneur criait : *Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous sous des peaux de brebis, mais qui, au-dedans, sont des loups ravisseurs*. Que signifie cette *peau de brebis*, sinon les paroles des apôtres et des prophètes, que ceux-ci, dans leur sincérité de brebis, ont tissé comme une toison à cet agneau immaculé *qui ôte le péché du monde* ?

7. Qui sont les *loups ravisseurs*, sinon les doctrines farouches et pleines de rage des hérétiques, qui toujours infestent les bergeries de l'Église et, toutes les fois qu'ils le peuvent, déchirent le troupeau du Christ ?

8. Pour s'approcher plus insidieusement des brebis sans défiance, ils dépouillent l'extérieur du loup tout en gardant sa férocité, et ils s'enveloppent dans les maximes de la loi divine comme dans une toison, afin que, à sentir d'abord la douceur de la laine, nul ne redoute la pointe de leurs dents.

9. Mais que dit le Sauveur ? *Vous les connaîtrez à leurs fruits*, ce qui signifie : dès qu'ils se mettront, non plus seulement à citer les paroles divines, mais aussi à les expliquer, non plus seulement à les exhiber, mais aussi à les interpréter, alors cette amertume, cette âpreté, cette rage se feront connaître, alors ce poison tout récent encore s'exhalera, alors les *nouveautés profanes* se découvriront; alors pour la première fois vous verrez que *la haie est coupée en deux*, que *les bornes établies par nos pères sont déplacées*, que la foi catholique est entamée et que l'on déchire le dogme ecclésiastique.

10. Tels étaient ceux que frappe l'apôtre Paul dans la seconde lettre aux Corinthiens, quand il dit : *Ces sortes de faux apôtres sont des ouvriers trompeurs qui se déguisent en apôtres du Christ.*

11. Qu'est-ce à dire *qui se déguisent en apôtres du Christ* ? Les apôtres alléguaient les exemples de la Loi divine : ceux-là les alléguaient aussi. Les apôtres alléguaient les passages probants des psaumes : ceux-là les alléguaient également. Les apôtres alléguaient les sentences des prophètes : ceux-là les alléguaient tout comme eux.

12. Mais, une fois qu'ils avaient allégué ces propos de manière conforme et s'étaient mis à les interpréter tout différemment, alors on discernait les sincères d'avec les fourbes, les simples d'avec les menteurs, les esprits sans fard d'avec les cœurs fardés, en un mot les vrais apôtres d'avec les faux apôtres.

13. *Il n'y a là rien de surprenant*, ajoute Paul, *car Satan lui-même prend les dehors d'un ange de lumière. Il n'est donc pas étonnant que ses ministres se donnent les apparences de ministres de justice.*

14. Donc, d'après l'enseignement de l'apôtre Paul, toutes les fois que de faux prophètes ou de faux docteurs allèguent des passages de la Loi divine pour essayer d'étayer leurs erreurs sur de fausses interprétations, il n'est pas douteux qu'ils ne suivent la perfide tactique de leur Maître, que celui-ci n'aurait certainement jamais inventée, s'il ne savait très bien qu'il n'y a pas de moyen plus sûr pour tromper que, là où on insinue le venin d'une erreur sacrilège, de mettre en avant l'autorité de la parole divine.

XXVI. 1. – Mais, dira-t-on, qu'est-ce qui prouve que le diable ait l'habitude d'user des exemples de la Loi sainte ? – Qu'on lise les Évangiles, où il est écrit : *Alors le diable l'enleva (il s'agit du Seigneur, notre Sauveur) et le plaça sur le pinacle du Temple, et il lui dit «Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit qu'il t'a confié à ses anges pour qu'ils te gardent partout où tu iras et qu'ils te portent dans leurs mains, de peur que tu ne heurtes du pied quelque pierre.»*

2. Que fera-t-il alors aux misérables humains celui qui s'est servi du témoignage des Écritures pour essayer de tenter *le Seigneur de majesté* ? *Si tu es Fils de Dieu*, dit-il, *jette-toi en bas*. Pourquoi ? *Parce qu'il est écrit*, dit-il ...

3. Il nous faut prêter une scrupuleuse attention à la doctrine incluse en ce passage et la bien retenir, afin que, avertis par le si grand exemple de l'autorité évangélique, chaque fois que nous verrons des gens alléguer des paroles d'apôtres ou de prophètes contre la foi catholique, nous sachions avec certitude que c'est le diable qui parle par leur bouche.

4. Car, tout comme autrefois la tête parlait à la tête, de même, maintenant, ce sont des membres qui parlent à des membres, c'est-à-dire les membres du diable aux membres du Christ, les perfides au fidèles, les sacrilèges aux religieux, en un mot, les hérétiques aux catholiques.

5. Et que disent-ils ? *Si tu es le Fils de Dieu*, dit-il, *jette-toi du haut en bas*, c'est-à-dire, si tu veux être le Fils de Dieu et recevoir l'héritage du royaume céleste, *jette-toi en bas* : c'est-à-dire loin de la doctrine et de la tradition de cette sublime Église que l'on considère comme le *temple de Dieu*.

6. Et si on demandait à n'importe lequel de ces hérétiques qui s'est mis cela dans la tête : Comment prouves-tu, comment expliques-tu que je doive abandonner la foi universelle et antique de l'Église catholique ? aussitôt celui-ci dirait : *Parce qu'il est écrit* ...

7. Et aussitôt il présente mille témoignages, mille exemples, mille passages qui font autorité, tirés de la Loi, des psaumes, des apôtres, des prophètes : une fois ceux-là interprétés selon une méthode nouvelle et trompeuse, la malheureuse âme est précipitée du haut de la citadelle catholique dans le gouffre de l'hérésie.

8. D'ailleurs, à l'aide des promesses qui suivent, les hérétiques ont pris l'habitude de tromper les hommes qui ne se méfient pas. Ils ont, en effet, l'audace de promettre et d'expliquer que, dans

leur Église, c'est-à-dire dans le petit groupe de leur communion, il y a une grâce importante de Dieu, particulière et presque personnelle,

9. si bien que, sans aucune peine, sans aucun effort, sans aucune habileté, même s'ils ne demandent pas, ne cherchent pas, ne frappent pas à la porte, tous ceux qui se rattachent à leur groupe se trouvent pourtant pris en charge de façon divine, si bien que, portés par les mains des anges, c'est-à-dire sauvés par la protection des anges, ils ne peuvent en aucune façon *blesser leur pied contre une pierre*, c'est-à-dire en aucune façon tomber dans le péché.

XXVII. 1. Mais on va dire : Si les paroles, les phrases et les promesses divines sont utilisées par le diable et ses disciples, dont les uns sont de faux apôtres, les autres de faux prophètes et de faux-maîtres, et finalement tous des hérétiques, que vont faire les catholiques et les fils de l'Église mère ? Comment, dans les Écritures, distingueront-ils la vérité du mensonge ?

2. Eh bien, ils s'appliqueront à faire avec grand soin ce que nous ont transmis ces saints et savants personnages, comme nous l'avons écrit au début de ce *Commonitorium*, interpréter le canon divin selon les traditions de l'Église universelle et selon les règles du dogme catholique.

3. Au sein de cette Église catholique et apostolique, il faut absolument qu'ils suivent la totalité, l'antiquité, le consensus, et s'il arrive qu'une partie se dresse contre la totalité, la nouveauté contre l'antiquité ou la dissension d'un ou de plusieurs contre le consensus universel ou du moins la plus grande partie des catholiques, qu'ils préfèrent l'intégrité du tout à la corruption de la partie;

4. dans cette même totalité, qu'ils préfèrent la religion de l'antiquité à la profanation que constitue la nouveauté, et que, dans l'antiquité, à la témérité d'un seul ou d'un petit nombre, qu'ils préfèrent avant tout, s'il y en a, les décrets généraux d'un concile œcuménique; enfin, si ce n'est pas possible, qu'ils suivent, ce qui est presque la même chose, les avis de maîtres nombreux et importants.

5. Si, avec l'aide du Seigneur, nous observons tout cela avec fidélité, retenue et application, nous débusquerons sans grande difficulté toutes les erreurs des hérétiques en train de se lever.

XXVIII. 1. Je vois qu'il est logique maintenant que je montre par des exemples de quelle manière les nouveautés profanes des hérétiques, si on cite et si on met en parallèles les formules des vieux maîtres, qui sont en concordance avec elles-mêmes, se trouvent débusquées et condamnées.

2. Cet ancien consensus des saints pères, ce n'est certes pas dans tous les petits détails de la loi divine, mais essentiellement dans la règle de foi, que nous devons, avec le plus grand soin, le rechercher et le suivre.

3. Et il n'y a pas lieu de combattre ainsi sans arrêt contre toutes les hérésies, mais seulement contre les nouveautés récentes, juste au moment où elles naissent, avant même de les empêcher, grâce aux règlements de notre époque, de falsifier les règles de la foi ancienne, et avant que, en répandant largement leur poison, elles ne tentent de déformer les volumes des anciens.

4. D'ailleurs, les hérésies répandues et endurcies par l'âge ne doivent pas être attaquées de cette manière puisque, grâce à un délai étendu, elles ont vu s'offrir longuement l'occasion de voler la vérité. Et c'est pourquoi tous ces anciens sacrilèges des schismes et des hérésies, il ne faut absolument pas les combattre avec des autorités scripturaires, à la rigueur une seule s'il en est besoin, et il faut éviter, en tout cas, de le faire quand il s'agit de doctrines combattues et condamnées depuis l'antiquité par tous les conciles des évêques catholiques.

5. C'est pourquoi, aussitôt que la pourriture de quelque erreur commence à se manifester, et à dérober, pour se défendre, certaines paroles de la loi sacrée et à les présenter de façon trompeuse et frauduleuse, on doit aussitôt, en suivant la règle des anciens, rassembler des formules dans lesquelles cette croyance, nouvelle, et de ce fait sacrilège, quelle qu'elle soit, soit dénoncée sans ambiguïté et condamnée sans recours possible.

6. Mais il ne faut présenter que des formules de pères qui en vivant, en enseignant et en demeurant dans la foi et la confession catholique, de façon sainte, sage et constante, ont mérité de mourir fidèlement dans le Christ ou d'être heureusement mis à mort pour le Christ.

7. Mais il ne faut se fier à eux qu'à la condition suivante : ce que tous, ou la plupart, d'un accord unanime, ont affirmé clairement, souvent et dans la continuité, en le recevant, en le gardant et en le transmettant, comme s'il s'agissait d'un concile de maîtres en accord les uns avec les autres, c'est cela qui doit être tenu pour indubitable, assuré et reconnu.

8. En revanche, tout ce que un seul personnage, fût-il saint et savant, fût-il évêque, confesseur et martyr, aura pensé en dehors de tous, ou encore contre tous, que cela soit mis à part, mis au rang des opinions personnelles, particulières et privées, par l'autorité d'une décision commune, publique et générale, pour éviter que, au prix d'un grand danger pour notre salut éternel, suivant la coutume sacrilège des hérétiques et des schismatiques, nous ne suivions, après abandonné l'antique vérité du dogme universel, la nouveauté erronée d'un seul individu.

9. Et, pour que nul n'aille penser qu'il peut hardiment mépriser le consensus saint et catholique de ces bienheureux Pères, l'Apôtre dit, dans sa première Épître aux Corinthiens : *Dieu a mis en place dans son Église d'abord les apôtres – il était lui-même l'un d'entre eux –, en second lieu les prophètes – tel que fut Agabus, nous le lisons dans les Actes des Apôtres –, en troisième lieu les docteurs, qui sont maintenant appelés exégètes, que ce même apôtre nomme parfois parmi les apôtres, parce que c'est par eux que les mystères des prophètes sont expliqués aux peuples.*

10. Alors, tous ces gens mis en place dans l'Église de Dieu de façon divine, selon les temps et les lieux, quiconque les aura méprisés lorsqu'ils ont un sentiment unique sur un point du dogme catholique, *ce n'est pas un homme qu'il méprise, mais Dieu.* Et pour que nul ne s'écarte de cette unité porteuse de vérité, le même apôtre insiste encore en disant : *Je vous supplie, frères, de dire tous la même chose, et qu'il n'y ait pas de divisions entre vous, mais que vous soyez unis dans le même dessein et la même pensée.*

11. Et si quelqu'un d'entre eux s'écarte de la communion de pensée, il entendra cette parole du même apôtre : *Il n'est pas le Dieu de la désunion, mais celui de la paix, c'est-à-dire qu'il n'est pas le Dieu de celui qui a déserté le consensus, mais celui de ceux qui sont restés dans la paix du consensus; comme je l'enseigne, dit-il, dans toutes les Églises des saints, c'est-à-dire des catholiques, lesquelles sont saintes parce qu'elles se maintiennent dans la communion de la foi.*

12. Et pour que nul n'aille, en oubliant ce qui précède, demander à être le seul à être entendu, le seul à être cru, il dit, un peu plus loin : *Est-ce de chez vous qu'est sortie la parole de Dieu, ou est-ce chez vous seuls qu'elle est parvenue ?* Et pour que cela ne soit pas pris en quelque sorte à la légère, il ajoute : *Si quelqu'un pense être prophète ou inspiré par l'Esprit, qu'il sache que ce que je vous écris, ce sont des commandements du Seigneur.*

13. Que sont ces *commandements*, sinon ceux-ci : *si quelqu'un est prophète ou inspiré par l'Esprit, c'est-à-dire maître dans les choses spirituelles, qu'il soit avec le plus grand zèle gardien de l'égalité et de l'unité, c'est-à-dire qu'il ne préfère pas ses opinions à celles des autres, et qu'il ne s'écarte pas du sentiment universel.*

14. *Celui qui ignore ces commandements, dit-il, sera ignoré, c'est-à-dire : celui qui n'étudie pas ce qu'il ignore ou qui méprise ce qu'il sait sera ignoré, c'est-à-dire sera tenu pour indigne d'être compté parmi ceux qui, de façon divine, sont unis par la foi et égaux dans l'humilité; et je ne sais si peut être imaginé malheur plus grave.*

15. Et pourtant nous voyons que, aux termes de la menace de l'Apôtre, cela est arrivé au Pélagien Julien, qui a négligé de s'unir au sentiment de ses collègues, ou a eu la présomption de s'en séparer.

16. Mais il est temps, maintenant, que nous présentions l'exemple promis, dans lequel ont été aussi rassemblées, en quelque sorte, des décisions des Pères saints, afin que, en conformité avec elles, d'après le décret et l'autorité du concile, soit fixée la règle de foi de l'Église pour que

cela soit fait plus commodément, que soit mis ici un terme à ce *Commonitorium*, afin que nous commencions la suite à l'aide d'un autre exorde.



UN SECOND COMMONITORIUM A DISPARU. IL N'EN EST RESTÉ QUE QUELQUES PASSAGES DE LA FIN, C'EST-À-DIRE JUSTE LE RÉSUMÉ QUI SE TROUVE CI-DESSOUS

XXIX. 1. Puisqu'il en est ainsi, voici venu le moment de récapituler ce qui a été dit dans ces deux *Commonitorium*, à la fin du second qui est ici.

2. Nous avons dit, dans ce qui précède, que l'usage des catholiques a toujours été et demeure encore celui-ci : démontrer la véritable foi de deux manières : d'abord par l'autorité du divin canon, ensuite par la tradition de l'Église catholique.

3. Non que le canon ne se suffise pas pour tout l'ensemble, mais parce que beaucoup de personnes, interprétant chacune à sa manière les paroles divines, conçoivent des opinions et des erreurs de toute sorte : dans ces conditions, il est nécessaire que l'intelligence de la divine Écriture soit dirigée selon la règle unique du sens admis par l'Église, particulièrement pour les questions sur lesquelles reposent les fondements de tout le dogme catholique.

4. Nous avons dit aussi qu'il fallait, au sein même de l'Église, tenir compte du consensus aussi bien de la totalité que de l'antiquité, pour éviter soit d'être séparés de l'unité générale en formant un groupe schismatique, soit d'être précipités dans les nouveautés des hérésies en nous écartant de la religion de l'antiquité.

5. Nous avons dit aussi que, dans l'héritage ancien de l'Église, il y avait deux principes à observer attentivement et à tout prix, et auxquels doivent solidement se tenir tous ceux qui ne veulent pas être hérétiques : d'abord, dans le cas où, dès l'antiquité, quelque chose a été décrété par tous les évêques de l'Église catholique dans l'autorité d'un concile universel;

6. ensuite, dans le cas où surgirait quelque question nouvelle où cela ne se trouverait pas du tout, il faut recourir aux avis des saints pères, c'est-à-dire de ceux qui, demeurant au cœur de leur époque et de leur pays, dans l'unité de la communion et de la foi, ont été des maîtres de valeur probante : tout ce qu'on les trouverait avoir tenu pour vrai, dans un seul sentiment et un accord unique, c'est cela qui serait considéré sans aucune hésitation comme la vérité et la croyance catholiques.

7. Pour ne pas donner l'impression que nous présentons tout cela plus par notre propre présomption que par l'autorité de l'Église, nous avons apporté l'exemple du saint concile qui s'est tenu il y a à peu près trois ans, en Asie, près d'Éphèse, sous le consulat des clarissimes Bassus et Antiochus.

8. Quand il y eut discussion sur la définition définitive des règles de foi, afin d'empêcher que là-bas ne vienne s'insinuer quelque nouveauté profane du genre de celle de Rimini, voici ce qui, aux yeux de tous les évêques qui s'étaient rassemblés, a semblé le plus conforme au catholicisme, à la foi, et le mieux à faire : c'est que soient promulguées dans l'assemblée les sentences des saints pères dont il était établi que les uns, des martyrs, les autres, des confesseurs, avaient tous été et étaient restés des évêques catholiques,

9. afin que, en respectant les règles, et de façon solennelle, à partir de leur consensus et de leur décision, soit confirmé le caractère sacré du dogme ancien, et condamné le blasphème de la nouveauté profane. Quand il eut été ainsi fait, cet impie de Nestorius fut déclaré, à juste titre et à bon droit, opposé à l'antiquité catholique, tandis que le bienheureux Cyrille était reconnu en accord avec la sacro-sainte antiquité.

10. Et, afin que rien ne manque pour que l'on croie cela, nous avons même présenté les noms et le nombre – même si nous en avons oublié l'ordre – des pères, selon l'avis convergent et concordant des quels furent présentés les éléments de la loi sacrée et fut solidement établie la règle de la foi divine; mais, pour confirmer ce souvenir, il n'est pas superflu d'en faire ici un recensement.

XXX. 1. Voici donc les hommes dont, au cours de ce concile, les écrits ont été cités comme s'ils étaient des juges ou des témoins :

2. saint Pierre, évêque d'Alexandrie, docteur prestigieux et très saint martyr; saint Athanase, évêque de cette même ville, maître très fidèle et confesseur très remarquable; saint Théophile, également évêque de cette ville, homme fort remarquable par sa foi, sa vie, sa science, à qui succéda le vénérable Cyrille qui maintenant illumine l'Église d'Alexandrie.

3. Et, pour que l'on n'aille pas penser qu'il s'agit là de la doctrine d'une seule cité et d'une seule province, furent cités également ces flambeaux de la Cappadoce que sont saint Grégoire, évêque et confesseur de Nazianze, saint Basile, évêque et confesseur de Césarée de Cappadoce, l'autre saint Grégoire évêque de Nysse, parfaitement digne de son frère Basile par le mérite de sa foi, de sa conduite, de son intégrité et de sa sagesse.

4. Et pour démontrer qu'il n'y a pas que la seule Grèce ou seulement l'Orient, mais aussi le monde latin tout entier qui a pensé ainsi, on a lu aussi là-bas quelques lettres à divers correspondants de saint Félix, martyr, et de saint Jules, évêques de la ville de Rome.

5. Et pour que non seulement la tête du monde, mais aussi ses côtés apportent leur témoignage dans ce procès, fut cité, venant du sud, le très saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr, puis, venant du nord, saint Ambroise, évêque de Milan.

6. Tels sont donc les maîtres qui, à Éphèse, dix, selon le nombre du sacré Décalogue, ont été produits comme maîtres, conseillers, témoins et juges; ce synode béni, c'est en conservant leur enseignement, en suivant leurs conseils, en croyant à leur témoignage, en se rangeant à leur jugement que, sans mépris, en toute confiance et en toute grâce, il s'est prononcé sur les règles de la foi.

7. Certes, on aurait pu en présenter un nombre plus élevé, mais cela ne fut pas nécessaire, car il ne fallait pas que le temps de cette affaire fût occupé par une multitude de témoins, et d'autre part ces dix n'avaient pas pensé autrement que tous leurs collègues, personne n'en doutait.

XXXI. 1. Après tout cela, nous avons encore ajouté une phrase du bienheureux Cyrille, qui se trouve dans les *Histoires ecclésiastiques*. Ainsi, quand on eut fait la lecture de la lettre de saint Capreolus, évêque de Carthage, qui ne demandait et ne sollicitait rien d'autre que le rejet de la nouveauté et la défense de l'antiquité, l'évêque Cyrille prit la parole et proclama que celui-ci ne lui paraissait pas s'écarter de cet avis.

2. Il dit, en effet, à la fin des *Histoires* : «Et la lettre, dit-il, qui a été lue, celle du vénérable et très religieux Capreolus, évêque de Carthage, est ajoutée pour apporter crédit aux historiens. En voici clairement le propos : il veut que soit confirmé le dogme de la foi antique, que la nouveauté et les ajouts superflus et divulgués de façon impie soient réprouvés et condamnés. Tous les évêques clamèrent : Telles sont les paroles de tous, c'est cela que nous avons tous dit, tel est le vœu de tous.»

3. Alors, ces paroles de tous, ces vœux de tous, qu'était-ce, sinon que soit conservé ce qui a été transmis de l'antiquité, que soit rejeté ce qui a été ajouté récemment ?

4. Après cela, nous avons admiré et proclamé combien avaient été grandes l'humilité et la sainteté de ce concile, telles que des évêques en si grand nombre, pratiquement tous des métropolitains, d'un si grand savoir et d'une si grande science qu'ils pouvaient presque tous faire des exposés sur tous les dogmes, auxquels, pour ces raisons, le fait d'être rassemblés semblait conférer le pouvoir d'oser et de décider quelque chose par eux-mêmes, ces évêques n'ont pourtant apporté aucune nouveauté, aucune opinion préconçue, ne se sont attribué aucun pouvoir,

5. mais ils se sont soigneusement gardé de transmettre à la postérité quelque chose qu'ils n'auraient pas reçu de leurs pères; et ainsi, ils ont non seulement bien réglé la situation pour le présent, mais ils ont encore donné des exemples à ceux qui allaient venir ensuite, pour qu'à leur

tour ils respectent les dogmes de l'antiquité sacrée et condamnent les inventions d'une profane nouveauté.

6. Nous avons enfin prononcé une imprécation contre la présomption criminelle de Nestorius, parce qu'il proclamait haut et fort qu'il était le premier et le seul à comprendre l'Écriture sacrée, et que l'avaient méconnue ceux qui, avant lui, chargés d'une fonction d'enseignement, avaient traité des sujets divins, c'est-à-dire tous les évêques, tous les confesseurs et les martyrs,

7. dont les uns avaient expliqué la loi de Dieu, les autres avaient donné leur assentiment ou leur foi à ceux qui l'exposaient; et également parce qu'il soutenait que l'Église se trompait et s'était toujours trompée, elle qui, à son avis, avait suivi et suivait des docteurs ignorants et dans l'erreur.

XXXII. 1. Bien que tout cela dût suffire largement et amplement pour écraser et éteindre toutes les *nouveautés profanes*, cependant, de peur que quelque chose ne semblât faire défaut dans une telle plénitude, nous avons, à la fin, présenté deux témoignages autorisés du siège apostolique, l'un du saint pape Sixte, vénérable personnage qui, actuellement, illumine l'Église de Rome, l'autre de son prédécesseur de bienheureuse mémoire le pape Célestin, que nous avons jugé nécessaire d'introduire ici.

2. Le saint pape Sixte, dans la lettre qu'il a envoyée, à propos de Nestorius, à l'évêque d'Antioche, dit : «Donc puisque, selon ce que dit l'apôtre, la foi est une, elle qui a perduré victorieusement, nous croyons ce qu'il faut dire et nous disons ce qu'il faut conserver.» Et quelles sont ces choses à croire et à dire ? Plus loin, il dit : «Qu'aucune permission ne soit accordée à la nouveauté, car il convient de ne rien ajouter à l'ancienneté. Que la foi et la croyance des anciens ne soit pas troublée par le moindre mélange de boue.» Cela en termes tout à fait apostoliques, éclairant la croyance des anciens par «la lumière de la pénétration,» et décrivant les *nouveautés profanes* par «le mélange de boue.»

4. Voici également, dans le même genre, un avis semblable du pape Célestin. Dans une lettre qu'il a adressée aux évêques de Gaule, les accusant de complicité, du fait qu'en affaiblissant la foi ancienne par leur silence, ils laissaient se développer les *nouveautés profanes*, il dit : «C'est à juste titre que notre cause nous méprise, si, par notre silence, nous couvons l'erreur. Que soient donc blâmés les gens de cette espèce; qu'ils n'aient pas la liberté de parler pour exprimer leur volonté.»

5. Ici, peut-être, on hésitera à déterminer qui sont ces gens qu'il empêche d'avoir la liberté de parler pour exprimer leur volonté : prédicateurs de l'antiquité ou inventeurs de nouveauté ? Qu'il le dise lui-même et qu'il dissipe lui-même l'hésitation des lecteurs.

6. Il continue en ces termes : «Que, s'il en est ainsi, cesse ...» c'est-à-dire : si la situation est telle que certains viennent auprès de moi accuser vos villes et vos provinces, puisque, par votre coupable dissimulation, vous les faites consentir à un certain nombre de nouveautés ...» – «Que donc, s'il en est ainsi, dit-il, la nouveauté cesse de s'en prendre à l'antiquité.» Tel était donc l'avis du bienheureux pape Célestin : non pas que l'ancienneté cesse d'écraser la nouveauté, mais plutôt que la nouveauté cesse de s'en prendre à l'antiquité.

XXXIII. 1. Quiconque fait opposition à ces décrets apostoliques et catholiques fait nécessairement insulte à la mémoire de saint Célestin, qui a décrété que la nouveauté devrait cesser de faire obstacle à l'antiquité; il se moque également des arrêts de saint Sixte, qui a décrété qu'il n'était permis à personne d'ajouter à la nouveauté, dès lors qu'il convient que rien ne soit ajouté à l'antiquité; il méprise aussi les statuts du bienheureux Cyrille qui a célébré, dans un grand sermon, le zèle du vénérable Capreolus, disant qu'il désirait que les anciens dogmes de la foi soient confirmés, et que les inventions nouvelles soient condamnées;

2. il foule aussi aux pieds le synode d'Éphèse, c'est-à-dire les décisions des saints évêques de presque tout l'Orient, qui, sous l'inspiration divine, ont décidé qu'on ne devait rien donner d'autre à croire à la postérité que ce que l'antiquité des saints pères, sacrée et en accord avec elle-même dans le Christ, avait tenu pour vrai.

3. Et ceux-ci encore, en poussant des cris et des acclamations, d'une seule voix, ont attesté que ce qui était l'avis de tous, ce que tous ils souhaitaient, ce que tous ils décidaient, c'était que, de même que les hérétiques antérieurs à Nestorius, qui méprisaient l'antiquité et soutenaient la nouveauté, devaient être condamnés, de même Nestorius, responsable de nouveauté et ennemi de l'antiquité, soit condamné à son tour.

4. Et si leur consensus sacro-saint et inspiré par le don d'une grâce céleste, déplait à quelqu'un, que fait donc celui-ci, sinon affirmer que la nouveauté de Nestorius n'a pas été condamnée de façon juste, sinon mépriser l'ensemble de l'Église du Christ, et ses maîtres, apôtres et prophètes, et en particulier le bienheureux apôtre Paul, comme si c'était des rebuts : l'Église, d'une part, parce qu'elle ne s'est jamais écartée de la religion de la foi qui lui a été transmise une fois pour toutes, pour qu'elle l'entretienne et la développe; et aussi l'apôtre, qui a écrit : *Ô Timothée, conserve le dépôt, en te détournant des profanes nouveautés*. Et aussi : *Si quelqu'un vous annonce quelque chose d'autre que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème !*

6. Et si ne doivent être altérés ni la foi définie par les apôtres ni les décrets de l'Église, par lesquels, selon le consensus sacro-saint de l'unanimité et de l'antiquité, tous les hérétiques, et finalement Pélage, Célestius, Nestorius ont été fort justement condamnés, il est assurément nécessaire pour tous les catholiques qui ont à cœur de démontrer qu'ils sont des fils légitimes de leur mère l'Église, qu'ils adhèrent à la sainte foi des saints pères, qu'ils s'attachent à elle, meurent en elle, et qu'ils détestent les *profanes nouveautés* des profanes, qu'ils en aient horreur, qu'ils les traquent, les poursuivent.

7. Telles sont les affirmations qui, développées dans les deux *Commonitorium*, ont été ici cette fois condensées brièvement selon la méthode du résumé, afin que ma mémoire, pour le soutien de laquelle j'ai fait cela, soit secourue par la fréquentation de ce résumé et ne soit pas écrasée par le dégoût qu'entraîne la prolixité.

FIN DU TRAITE DE PÉRÉGRINUS CONTRE LES HÉRÉTIQUES